

**RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION**  
38, Avenue de Pérolles

**TELEPHONES**  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. Ha 54

**PRIX DES ABONNEMENTS**  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

**PRIX DES ANNONCES**

Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**Les élections ecclésiastiques en Allemagne.  
Les perspectives de l'Etat mandchou.  
Difficultés hispano-américaines.  
Fermentation politique en Espagne.**

Demain ont lieu en Allemagne les élections des corps constitués de l'Eglise évangélique, nouvellement réorganisée.

Les protestants qui voudraient que leur Eglise ne tombât pas sous la coupe du parti dominant ont opposé une liste de candidatures à celle des « Chrétiens allemands », dénomination des protestants hitlériens. Dans leur appel, les premiers ont invoqué une déclaration du chancelier, touchant l'abstention politique des ecclésiastiques et en ont conclu que, selon le vœu de Hitler, les pasteurs devraient se tenir à distance de la mêlée électorale. Mais le pasteur qui dirige la propagande des Chrétiens allemands a riposté que les paroles du chancelier ne concernaient pas du tout les pasteurs enrôlés dans le mouvement des Chrétiens allemands, et qu'elles ne visaient que les prêtres catholiques, « dont l'activité politique était la plupart du temps celle d'ennemis de l'Etat, tandis que les pasteurs hitlériens étaient des serviteurs de l'Etat ».

La presse catholique allemande, qui est obligée d'avaloir bien des couleuvres ces temps, a tout de même trouvé celle-ci un peu grosse et a ébauché un geste de protestation. Quant aux protestants qui essayent de défendre leur Eglise contre l'emprise hitlérienne, ils défendent une cause bien ardue. Voici, en effet, la proclamation que publient les protestants hitlériens :

Protestant allemand ! Dans le troisième Reich, basé sur le principe d'autorité, voter n'a plus de sens. Si le « Führer » l'appelle encore à un scrutin, c'est pour te demander de prendre dans ton âme une décision.

Tu as le choix : tu peux continuer à laisser l'Evangile et le germanisme étrangers et hostiles l'un à l'autre. Tu n'hésiteras pas, cette fois, car ainsi tu scelleras ta propre perte.

A la grande question que Dieu te pose, tu répondras en consacrant à jamais l'unité de l'Evangile et du germanisme.

Ainsi, les amis de la liberté de l'Eglise sont décrétés traîtres à la nation.

Du reste, on a promptement mis le hola à leur propagande.

Sur réquisition des Chrétiens allemands, soit hitlériens, le tribunal de Berlin a interdit au comité électoral du parti adverse d'intituler ses listes de candidatures « Eglise évangélique » et de faire aucune propagande sous ce nom. Toutes les candidatures présentées sous ce titre sont nulles. Mais, d'autre part, il est interdit au comité qui les a proposées de modifier le titre sous lequel elles ont été présentées !

Voilà une élection bien simplifiée, et c'est le cas de dire, avec la proclamation des protestants hitlériens : voter n'a plus de sens.

La formation de l'Etat mandchou a provoqué des controverses qui vont s'atténuant. On en est, aujourd'hui, dans des milieux qui étaient au début fort sceptiques à l'égard de cette création japonaise, à étudier avec intérêt, sinon avec bienveillance, l'état présent et à imaginer l'avenir du fameux « Mandchoukou ».

Il faut reconnaître que, sous le régime actuel, la population jouit d'un maximum de sécurité tant pour les personnes que pour les biens. Toutefois, la belle saison facilite l'activité de quelque 80,000 irréguliers, en raison de la possibilité qu'elle leur donne de trouver un abri dans les campagnes. D'où la nécessité d'une recrudescence d'action vigilante de l'armée japonaise d'occupation, particulièrement dans le Jehol et à la frontière de la Corée.

Au point de vue économique, deux tendances se manifestent. Quelques-uns souhai-

tent le développement libre de l'exploitation des richesses locales sans tenir compte des débouchés ou de la concurrence du pays protecteur. D'autres entendent limiter la production aux besoins locaux, évitant toute compétition avec les marchés japonais. Il en résulte un état d'incertitude qui fait que le programme de mise en valeur n'est pas encore appliqué. Et, si la concentration des ressources des établissements bancaires, la création d'une banque d'Etat, la nouvelle monnaie locale gagée par une encaisse métallique en argent, si le prêt de 30 millions de yens accordé par le Japon l'année dernière, indiquent une prospérité apparente, toutefois les années prochaines exigeront un appel aux concours financiers extérieurs.

Les milieux officiels sont d'avis de consacrer un milliard de yens, à dépenser en cinq ou dix ans, pour réaliser le programme de première urgence qui comprend le développement des chemins de fer, des routes, des rivières, des canaux, des ports, des mines de charbon, d'or, de pétrole, des forêts, de l'électrification, de l'agriculture et pour l'immigration.

Ce besoin d'argent est, avec l'état d'incertitude au point de vue économique, une des difficultés qui assombrissent encore l'avenir de l'Etat mandchou.

Nous avons signalé qu'une certaine tension se faisait actuellement sentir dans les rapports hispano-américains. C'est la conséquence d'un incident qui vient de se produire dans une des îles Baléares, à Majorque, où cinq Américains ont été arrêtés et incarcérés, il y a quelques jours, pour avoir attaqué un garde civique.

Le gouvernement de Madrid s'est aussitôt occupé de cette affaire ; à Washington, l'ambassadeur d'Espagne a été appelé au département d'Etat, pour être informé des « graves préoccupations » que cette affaire cause au gouvernement des Etats-Unis.

On a fait remarquer, à Washington, que cet incident ajoutait encore aux soucis que donnent au Département d'Etat les relations hispano-américaines, notamment depuis l'avènement, en Espagne, de la république.

Rappelons que, après la révolution de 1931, des complications ont surgi, dues à certaines manifestations de M. Langhlin, qui était alors ambassadeur des Etats-Unis à Madrid, qui avait qualifié de « malheureux événement » la chute d'Alphonse XIII et qui, plus tard, avait tenu, à un dîner, à avoir la préséance sur le président des Cortès.

Puis il y a eu des difficultés au sujet du projet d'annulation du contrat de l'exploitation téléphonique de l'Espagne, confiée à la société américaine « International Telephone and Telegraph Company ».

On avait cru que le rappel de M. Langhlin et la nomination de M. Browers mettraient fin à cette situation délicate. Il n'en a rien été et le nouvel incident n'est assurément pas fait pour arranger les choses.

A Madrid, on parle de plus en plus d'une crise gouvernementale prochaine, l'aile droite du parti radical-socialiste tendant à se rapprocher toujours davantage du parti radical de M. Lerroix.

On a, d'autre part, l'impression que les milieux politiques officiels s'essayaient à pousser les ministres socialistes à quitter le gouvernement tout en ménageant leur amour-propre.

La presse madrilène a noté l'importance de la réunion qui a eu lieu dimanche dans

le nord de l'Espagne, à Eibar (Guipuzcoa), et où tous les partis républicains étaient représentés. Les orateurs se sont tous prononcés en faveur de la séparation d'avec les socialistes, y compris le représentant du président du Conseil, M. Azaña, qui était pourtant jusqu'ici un partisan résolu de l'alliance socialiste.

Par ailleurs, on note une recrudescence d'agitation. A Madrid, on a tenté de mettre le feu à une église. Des incendies et des attentats ont été signalés en divers endroits.

## L'Union romande des corporations

Faisons le point. Où en sommes-nous ? disait Foch aux heures décisives. L'Union romande des corporations peut-elle aussi faire le point en ce vingtième anniversaire ? Le Congrès annuel de l'Union romande qui tiendra ses assises à Fribourg, samedi et dimanche 22 et 23 juillet, nous en donne l'occasion.

Où en sommes-nous ? Les thèses corporatives que nous avons défendues et propagées pendant vingt ans ont reçu droit de cité en Suisse. Tout ce qu'il y a d'idées-forces en Suisse à l'heure actuelle s'inspire de l'ordre social corporatif. Cet ordre sera celui de la Suisse de demain. C'est une certitude. Ceux qui le combattent encore sont sur la défensive ; les événements économiques et sociaux, les bouleversements politiques en Italie, puis en Allemagne, ont ébranlé les assises du vieux libéralisme économique et du marxisme utopique. La démolition et la panique règnent en maîtres dans le camp ennemi. La confiance règne dans le nôtre.

Que faut-il faire ? Il faut utiliser la victoire. En Suisse romande, les doctrines portent déjà des fruits abondants et savoureux. Le 20<sup>me</sup> rapport publié à l'occasion du congrès de l'Union romande en fait foi : avance sur toute la ligne.

Les corporations se multiplient, les effectifs s'accroissent, les institutions consolidées marchent à plein rendement. Spécialement prononcés sont les gains à Genève, à Neuchâtel, à Fribourg, dans le Valais, dans le Jura et dans le canton de Vaud.

C'est Vevey qui, cette année-ci, est à l'honneur. Quelques patrons courageux et actifs ont ouvert la brèche par laquelle les phalanges ouvrières s'élancent à l'assaut d'un socialisme hier encore orgueilleux, turbulent et agité. Le geste des Veveysans a mis en émoi d'abord, en branle ensuite l'énorme armée du patronat vaudois que le secrétariat de Lausanne sollicitait avec une sérénité confiante et une patience admirable.

C'est Neuchâtel ensuite, où les amis des corporations, avec une confiance digne d'éloges, ont successivement fondé le groupe des Amis de la corporation, un secrétariat permanent, les corporations du bâtiment et de la métallurgie. C'est par centaines que patrons et ouvriers ont répondu à leurs appels. L'exemple de Neuchâtel a créé une méthode nouvelle qui a fait ses preuves ; d'autres pourront l'imiter.

Le Valais, depuis son entrée dans la corporation du bâtiment de la Suisse romande, dispose d'un instrument de propagande qui lui avait longtemps fait défaut. Des centaines d'ouvriers, des patrons chaque jour plus nombreux sont venus, confiants d'abord, contents maintenant.

Le Jura maintient toutes ses vieilles positions et en conquiert de nouvelles ; nous signalerons les adhésions des usines Condor et celle de Gerlafingen. C'est un accroissement de centaines de membres, là aussi. Le très vivant et très actif mouvement des jeunesses spécialisées et la propagande dans les milieux paysans préparent d'importantes conquêtes qui ne sauraient tarder. Il faut féliciter les Jurassiens pour leur ardeur au travail social.

Fribourg étend les ramifications de ses corporations du bâtiment jusqu'aux extrémités du pays. De Bellegarde à Flamatt, de Planfayon à Châtel-Saint-Denis, la moisson lève, serrée, pleine de sève et déjà riche en vie.

Genève, enfin, le dernier cité, se présente comme le plus riche en progrès. C'est par milliers que nos amis de Genève comptent leurs adhésions. Une fédération des corporations, un conseil des métiers, un secrétariat ouvrier, un secrétariat patronal font de l'armée corporative, à Genève, un corps d'armée ordonné, cohérent, puissant et conquérant. Dans une cité agitée par des convulsions sociales et des épreuves financières inouïes, l'idée chrétienne-sociale est un centre de

reconstruction pacifique autour duquel viennent s'agréger tous ceux qui veulent le salut de la cité et du pays.

Grâce au dévouement de tous les secrétaires, les syndicats ouvriers chrétiens sont les piliers solides de l'édifice corporatif, les gardiens intrépides et vigilants de l'esprit de collaboration loyale, et leur recrutement fournit les troupes de réserve qui, demain, généraliseront la reconstruction. C'est par ces ouvriers humbles et modestes que l'Union romande a été faite, par eux qu'elle a grandi, par eux qu'elle va de succès en succès. L'ordre corporatif est leur œuvre et leur gloire.

L'ordre social corporatif a fait ses preuves ; il appartient à l'Etat de consacrer son existence et de légaliser ses moyens d'action. Fribourg a adopté la motion Kisler tendant à donner aux corporations un statut légal et le Conseil d'Etat de ce canton va soumettre à une commission du Grand Conseil un projet qui marquera une étape et le point de départ d'un nouveau progrès dont tout le pays ressentira la bienfaisante influence.

A Genève, le Conseil d'Etat, dans plusieurs déclarations officielles et dans une entrevue avec le conseil des métiers, a nettement pris position pour la corporation avec une chaleur réconfortante. L'Union romande dit aux Conseils d'Etat de Fribourg et de Genève sa profonde gratitude. L'attitude de ces deux cantons va mettre en branle les autres cantons romands, défenseurs du fédéralisme suisse, trop passifs à certaines heures, plus actifs aujourd'hui. L'histoire retiendra leurs gestes dans ce tournant décisif de notre vie nationale.

A une activité professionnelle et sociale si intense, une presse spéciale était nécessaire. Le *Journal des corporations*, à Neuchâtel, la *Liberté syndicale* et l'*Ordre professionnel*, à Genève, l'*Action sociale*, pour le reste de la Suisse romande, sont l'indice de cette vie ardente et les agents de sa croissance ; cette presse plus spécialement corporative voit son action soutenue et amplifiée par la presse quotidienne catholique de Fribourg, de Genève, du Valais, du Jura bernois et par des journaux protestants sympathiques au mouvement.

Le grand événement de l'année, c'est l'extension à la Suisse entière de la propagande théorique et des réalisations corporatives.

Le 19 février s'est constituée, à Zurich, l'*Union corporative suisse*, dont le Secrétariat social romand fut l'initiateur, avec l'appui moral des Amis de la corporation de la Suisse romande.

Dans l'agitation quelque peu chaotique qui remue les esprits alémaniques, au milieu des mouvements divers, puissants mais souvent peu précis, qui agitent les esprits, l'Union romande a une tâche nationale à accomplir, une mission providentielle. Elle l'abordera avec l'énergie nécessaire, avec la confiance que ses succès autorisent, avec l'amitié confédérale qui l'anime.

Un gros effort s'impose à nous. Nous faisons appel à tous ceux qui veulent que la Suisse de demain soit chrétienne, fédéraliste et corporative et nous leur disons : « Veillez et priez ; l'esprit raciste, dictatorial et centralisateur rôde autour de nous ; sa victoire serait la fin de la Suisse, de nos œuvres et de nos institutions religieuses et politiques. Il faut veiller et saisir l'opportunité. Tout retard aggrave le péril, toute hésitation diminue nos chances de victoire ; il faut agir et pour agir il faut des ressources morales et matérielles. »

Le 20<sup>me</sup> congrès de l'Union romande est placé sous le signe de cette responsabilité et de cette mission nouvelle. Jusqu'ici, nos amis n'ont pas failli à la tâche ; ils ont compris nos avertissements. Aux heures où l'angoisse nous étirent, où l'inquiétude nous envahit, nous pensons à la Providence qui veille sur la Suisse, à nos amis qui nous entourent et dans un énergique élan de foi, nous retrouvons notre sérénité, notre optimisme jamais trompé et nous partons au-devant des durs labeurs, des renouveaux assurés à ceux qui ont gardé la devise des vieux Suisses : « Prie et travaille. »

Vingt ans, c'est beaucoup dans la vie d'un homme ; c'est peu dans la vie d'un peuple. L'Union romande, par ces vingt ans de labeur, a fait beaucoup pour notre pays romand et pour la Suisse. L'avenir lui ouvre une plus vaste carrière, de plus durs labeurs, mais aussi de glorieuses perspectives. Humble artisan d'un labeur obscur, elle continuera à travailler et à prier afin que s'épanouissent sur tout notre peuple les bienfaits d'un ordre social chrétien sous le gouvernement du seul Roi devant lequel nos aïeux aient jamais plié le genou : le Christ Rédempteur.

D<sup>r</sup> A. Savoy.



## Tribunal fédéral

### La privation des droits civiques et la liberté d'établissement

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

Parmi les communistes auxquels le procès Nicole a donné une célébrité fort peu enviable se trouvaient, on se le rappelle, un Fribourgeois et un Neuchâtelois établis à Genève, les nommés Auguste Millasson, originaire de Châtel-Saint-Denis, et Francis Lebet, originaire de Buttes. L'un et l'autre viennent d'occuper à nouveau la justice fédérale.

Ayant refusé de payer leur taxe militaire, ils ont été condamnés en décembre 1932 par les tribunaux genevois, en vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la loi fédérale du 29 mars 1901, à six jours de prison et à la privation du droit de vote pour un an. Ensuite de cette condamnation, le Département de justice et police genevois s'autorisa de l'article 45, alinéa 2, de la Constitution fédérale pour prononcer leur expulsion du canton de Genève, et le Conseil d'Etat confirma cette sentence.

Millasson et Lebet adressèrent au Tribunal fédéral un recours de droit public, en invoquant l'article 45 de la Constitution fédérale qui garantit le droit de libre établissement. Le Tribunal fédéral a rejeté ces recours après une longue discussion. Les considérants de la majorité ont été les suivants :

En vertu de l'article 45, alinéa 3, le droit d'établissement peut être retiré à une personne qui a été condamnée plusieurs fois pour délits graves. Il y a plus. L'alinéa 2 de cette même disposition n'autorise pas seulement le retrait du droit de s'établir dans une localité ; il permet de refuser cette autorisation si l'intéressé a été privé des droits civiques par un jugement pénal. Ici, la gravité du délit n'entre donc pas en ligne de compte. Il est bien possible que le législateur ait considéré que la privation infamante des droits civiques ne serait prononcée que pour des délits d'une certaine gravité. Mais la différence existant entre les législations pénales cantonales n'a pu lui échapper, et il eût été de son devoir de faire ici une distinction analogue à celle du troisième alinéa. Ce ne peut en tout cas être la tâche de la jurisprudence de suppléer à cette lacune. Elle doit s'en tenir aux termes de la loi et reconnaître par conséquent aux cantons le droit de retirer l'établissement à un ressortissant d'un autre canton, lorsqu'il a été l'objet d'un jugement pénal.

On pouvait donc uniquement se demander, en l'espèce, si on était en présence d'une condamnation pénale ou simplement d'une mesure disciplinaire tendant à faciliter la perception de la taxe militaire. Les juges ont conclu qu'on se trouvait ici dans le premier cas. D'abord, la loi fédérale de 1901 parle clairement de jugement pénal, de procédure pénale et de peine. En outre, le législateur de 1901 a voulu, dans une certaine mesure, placer sur le même plan le non-paiement coupable de la taxe et le refus de servir. L'un et l'autre doivent, en effet, être considérés comme des délits, au point de vue de la défense nationale. Le cas des deux communistes de Genève n'est précisément pas anodin. Ils n'ont pas simplement négligé de payer leur taxe militaire ou été dans l'impossibilité de le faire : ils ont refusé de payer, en faisant sciemment preuve d'antimilitarisme.

On se souvient qu'une discussion sur la portée de l'article 45 alinéa 2 avait déjà eu lieu à l'occasion du recours du docteur Jeanneret-Minkine, condamné en décembre 1932 à la privation des droits civiques. La question n'a pas eu jusqu'ici de portée pratique, le gouvernement vaudois n'ayant pas prononcé l'expulsion du médecin communiste. Il est vrai que les législations cantonales et la pratique elle-même appliquent d'une manière très différente la peine accessoire de la privation des droits civiques, tandis que la grave conséquence qui en résulte : le retrait du droit d'établissement, est partout la même. Aussi, est-il possible que, lors d'une révision de l'article 45, la question du rapport entre la privation des droits civiques et la liberté d'établissement reçoive une solution.

—ld

### Les chèques postaux

En juin, le nombre des titulaires de comptes de chèques postaux a dépassé le chiffre de 100,000.

Le service des chèques et virements postaux a été établi le 1<sup>er</sup> janvier 1906. On comptait, pour le début, sur 2000 participants et sur une augmentation de 500 titulaires pendant la première année d'exercice. 1479 intéressés seulement s'étaient annoncés. Le nombre des comptes augmenta toutefois rapidement et, à la fin de l'année 1906, il atteignait déjà le total de 3190. Jusqu'en 1918, l'augmentation annuelle fut, en moyenne, de 2100 comptes en chiffre rond. Cependant, de nombreux petits commerçants et industriels n'avaient pas encore adhéré au service, ce qui engagea l'administration des postes à faire, dès l'année 1919, une propagande plus active. Dès lors, l'augmentation annuelle a été, en moyenne, de 5000 comptes environ.

En 1906, il y eut, au total, 1,700,000 ordres à exécuter. L'an dernier, il y en eut 68 millions et demi. Le mouvement d'affaires de 451 millions de francs en 1906 a été de 3 milliards 297 mil-

lions en 1910, de 19 milliards 904 millions en 1920 et 27 milliards 623 millions en 1932. L'avoire des titulaires de comptes a passé de 6 millions 1/2 à 317 millions.

Il y a un compte de chèques postaux pour 40 habitants. Cette proportion n'est dépassée qu'en Belgique et aux Pays-Bas, où toutes les autorités de l'Etat, des provinces et des communes sont titulaires d'un compte de chèques.

### Dans les lettres



M. PAOLO ARCARI

professeur de littérature italienne à l'université de Fribourg, récemment honoré par le gouvernement italien du titre de grand-officier de la Couronne d'Italie.

### La question du blé

Le Conseil fédéral publie une ordonnance réglant l'organisation de la commission fédérale du 7 juillet 1932 sur le ravitaillement du pays en blé.

L'ordonnance fixe la durée du mandat des membres ordinaires de la commission fédérale des blés. Le président est nommé par le Conseil fédéral. La commission désigne un vice-président.

L'administration des blés pourvoit aux besoins du secrétariat et des services de caisse et de comptabilité.

A qualité pour recourir toute personne touchée par les décisions ou les mesures contestées ou qui a été lésée dans ses droits du fait de celles-ci. Les recours doivent être adressés par écrit à l'administration des blés, dans les trente jours à dater de la notification de la décision ou de la mesure attaquée. Les recours reçus par l'administration des blés sont inscrits au rôle de la commission et transmis au président de cette dernière avec le préavis de l'administration des blés.

Si le recours ne semble pas, de prime abord, dénué de fondement, le président prend d'office toutes les mesures qui lui paraissent nécessaires pour élucider le cas.

Lorsqu'un recours est reconnu fondé, en tout ou en partie, la décision attaquée est rapportée et le cas tranché définitivement par la commission.

### Amélioration dans l'hôtellerie

On nous écrit de Sion :

Nous avons signalé dernièrement la diminution inquiétante des touristes dans les hôtels de montagne du Valais. Mais avec les beaux jours les touristes sont venus plus nombreux que l'an passé et c'est tant mieux pour l'hôtellerie qui souffre, elle aussi, du marasme des affaires.

Effectivement, la dernière statistique nous apprend que notre hôtellerie valaisanne bénéficie en ce moment — depuis le 15 juillet — d'une réjouissante reprise. Sans doute, ce n'est pas encore la prospérité des années précédentes, mais l'amélioration sur l'année passée est marquée. Alors qu'à la même époque, l'année dernière, nos hôtels abritaient 4187 touristes, nous en avons 5092 cette année, se répartissant comme suit : Suisses : 2707 ; Français : 1267 ; Anglais : 339 ; Allemands : 284 ; Hollandais : 168 ; Belges : 102 ; Américains et Italiens : 72. On remarquera avec satisfaction que nos compatriotes sont les plus nombreux et que les Français nous arrivent en nombre respectable ; ils ont plus que doublé leurs effectifs depuis deux ans. Par contre les Allemands et les Anglais sont en baisse sensible.

En ce moment, l'hôtellerie valaisanne dispose de 14,287 lits d'étrangers, dont 35,6 % sont occupés.

### Le cas d'un professeur hitlérien de Zurich

M. Freytag, professeur allemand de philosophie et pédagogie à l'université de Zurich, occupe un poste important dans la section « suisse » (!) du parti nationaliste-social allemand. M. le conseiller d'Etat Wettstein, directeur de l'Instruction publique du canton de Zurich, a fait comprendre au professeur Freytag que les fonctions qu'il remplissait dans son parti sont incompatibles avec son poste de professeur à l'université de Zurich. Le professeur Freytag a provisoirement abandonné son poste de chef de section du parti nationaliste-social.

## Le musée national suisse à Zurich

Nous venons de recevoir le quarante et unième rapport annuel du Musée national suisse à Zurich.

La commission du musée national a tenu trois séances. Elle a réglé diverses affaires de sa compétence et préparé l'agrandissement. Plusieurs réparations ont été effectuées au château de Wildegg et des terrains ont été vendus à la Schürlimatt pour des buts de construction. Quant aux antiquités contenues dans le château, elles ont été assurées pour une somme de 50,000 fr. auprès de la compagnie d'assurance-accidents Winterthour.

En raison de l'inclémence du temps et de la crise économique, le nombre des visiteurs a de nouveau reculé.

Le travail de conservation le plus important, dans la section de préhistoire, a consisté à assembler les fragments de récipients en terre trouvés, de 1916 à 1927, au cimetière d'Ossingen, ainsi qu'à l'emplacement de la station lacustre de l'Alpenquai, à Zurich (fin de l'âge du bronze). La reconstitution d'un récipient de 280 litres et d'une hauteur d'un mètre fut particulièrement intéressante. Le printemps dernier a été mis au jour une pirogue taillée dans un arbre et d'une longueur de 10 mètres. Une série de tissus provenant des stations lacustres du lac de Morat, de Robenhausen et de Niedewil, près de Frauenfeld, ont été également montés sous verre.

En avril 1932, on est parvenu à mettre au jour, sur la rive ouest de l'île Saint-Pierre (lac de Bienne), une pirogue de la fin de l'âge du bronze. C'était un tronç d'arbre évidé en forme de canot, dans lequel se trouvait un récipient de l'âge du bronze. Le Musée national s'y intéressa et l'extraction fut exécutée par le Dr Vogt. La pirogue en question est faite d'un gigantesque tronç de sapin blanc, donc d'un bois très tendre. Sous l'action de l'eau, celui-ci était devenu extrêmement mou et friable et ne put être transporté que très difficilement. Le canot a une longueur totale de 10 mètres. C'est, sans doute, la plus belle pirogue préhistorique qui ait été, jusqu'ici, mise au jour dans notre pays.

Les nombreuses photographies que le musée a faites de vitraux appartenant à des particuliers ou à des marchands d'art méritent tout particulièrement d'être signalées ; elles constituent un matériel important au point de vue héraldique et de l'histoire du vitrail. Il s'agit de vitraux de Bâle 1527, Fribourg 1611, Soleure 1601 et milieu du XVI<sup>me</sup> siècle, et Zurich 1610 ; de vitraux de districts de Berne 1523 et Zurich 1589, de vitraux de la ligne grise 1602, des comtés de Kybourg 1570 et de Toggenbourg 1618 ; d'un vitrail de la seigneurie de Grüningen 1625, représentant un banneret ; d'un vitrail de la corporation des bouchers d'Uri 1610 ; un bahut aux armes des Praroman-Erlach et un bureau de 1617 ; parmi les tissus : un voile brodé, de 1713, aux armes de Zurlauben, et une chasuble aux armes de la famille Reding-Biberegg ; parmi les portraits : un dessin au crayon d'argent du réformateur Heinrich Bullinger, un portrait à l'huile de Johann Bürgisser, syndic de Bremgarten, et un médaillon en terre, avec le portrait de Lavater.

La bibliothèque et les archives des monuments historiques s'accroissent de plus en plus. Mentionnons les cinq plans de l'architecte O. Schmid, de l'église Saint-François à Lausanne ; les neuf plans avec vue, projections horizontales, coupes et détails de l'église Saint-Germain, à Savièse sur Sion, dessinés par M. A. Næf fils, architecte à Lausanne ; quatre plans, huit photographies et huit clichés du clocher avant et après sa restauration du temple de Saint-Gervais, à Genève, etc. Le Musée national suisse fait de réels progrès.

### Le 1<sup>er</sup> août

Le Conseil fédéral a adressé aux gouvernements des cantons une circulaire au sujet de la fête nationale. Il invite les gouvernements cantonaux à interdire les démonstrations et manifestations susceptibles de porter atteinte à la célébration de la fête nationale. Il recommande que les principaux édifices publics soient pavés et que la sonnerie des cloches ait lieu uniformément de 8 h. à 8 h. 15.

### L'aide aux vieillards

Le Conseil fédéral a décidé que l'arrêté par les Chambres concernant l'aide aux vieillards nécessaires entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août. Il a décidé également de prolonger la validité de l'ordonnance d'exécution. La subvention à la Fondation pour la vieillesse a été portée par l'Assemblée fédérale de 500,000 fr. à un million.

### On peut téléphoner en Algérie et en Tunisie

Les relations téléphoniques sont établies entre tous les réseaux suisses et les réseaux de l'Algérie et de la Tunisie. Une conversation de trois minutes, de jour ou de nuit, coûte 30 francs avec l'Algérie et 33 francs avec la Tunisie.

## LA VIE ECONOMIQUE

### Les loyers

Le Conseil fédéral a envoyé aux gouvernements cantonaux une circulaire sur la question des loyers. La circulaire rappelle que la commission des loyers constituée par le Département de l'économie publique a constaté que les loyers ont subi une baisse en certains endroits. La circulaire du Conseil fédéral dit ensuite :

Les conditions économiques de l'époque actuelle exigent que les loyers soient partout abaissés dans les limites des possibilités. Le Conseil fédéral espère donc que des locataires bénéficieront intégralement des atténuations apportées ou à apporter encore aux charges de propriétaires d'immeubles et de coopératives de logements. Il est très désirable, d'ailleurs, que les créanciers hypothécaires abaissent de plein gré, s'ils ne l'ont déjà fait, le taux de l'intérêt dans la proportion en usage aujourd'hui, étant entendu que les locataires devront être finalement les bénéficiaires de cette réduction.

Conformément à la proposition de la commission des loyers, il est recommandé aux cantons d'instituer là où le besoin s'en est fait sentir des commissions locales de contrôle des loyers, auxquelles les locataires pourront s'adresser. Et même si ces organismes ont pour tâche unique d'examiner les justifications du loyer fixé, elles refléteront l'opinion publique et pourront exercer une pression morale sur les propriétaires.

### Les fabriques en Suisse

Le rapport de l'inspecteur fédéral des fabriques sur son activité en 1932, indique que, pendant l'année, le nombre des fabriques a diminué de 111 et que la diminution du nombre des ouvriers occupés a été de 40,580. Cette réduction du personnel a atteint 24,809 hommes et 15,771 femmes. Il ne s'est pas fait de grandes modifications dans la proportion des hommes et des femmes occupés.

A la fin de l'année 1931, on comptait le 65 % d'hommes et le 35 % de femmes. A fin 1932, les chiffres étaient respectivement de 65,5 et de 34,5. Le nombre des jeunes gens occupés dans les fabriques a également beaucoup diminué. Le nombre des jeunes gens de moins de 19 ans occupés dans les fabriques a diminué de 8400 sur le chiffre de 1931.

Tous les groupes d'industrie sont représentés dans ce recul. Ce fait provient de renvois plus nombreux, de la diminution du nombre des engagements et en partie du recul des naissances.

## Echos de partout

### Un homme embarrassé !

Un événement tragicomique s'est passé, ces derniers jours, sur un pont entre la Tchéco-Slovaquie et la Pologne. Un homme, nommé Rosenfeld, habitait depuis 43 ans dans la partie de la ville de Teschen devenue récemment ville tchèque. Les autorités tchéco-slovaques l'ont expulsé parce qu'il n'était pas un citoyen tchèque.

La ville de Teschen fut divisée en deux parties par le traité de paix ; celle de la rive gauche et celle de la rive droite de l'Olsa et reliées entre elles par un pont.

Le malheureux fut conduit par la police tchèque sur le pont, à l'endroit où se trouvait la frontière des deux pays. Lorsqu'il voulut passer en terre polonaise, il fut arrêté par la police du pays et, comme il ne pouvait en rien prouver sa nationalité polonaise, l'accès du pays lui fut interdit. Etranger aux deux Etats, il fit ce qui lui sembla le plus logique : il s'assit au milieu du pont, entre la Tchéco-Slovaquie et la Pologne, et attendit tranquillement son sort fatal. Durant 24 heures, il resta assis à la même place, et bientôt une foule immense de Tchèques et de Polonais s'amonta de chaque côté du pont, attendant impatiemment la fin de ce drame. Ce ne fut qu'à 11 heures du matin le lendemain que cette tragicomédie se termina. Les fonctionnaires tchèques arrivèrent jusqu'au milieu du pont et emprisonnèrent l'auteur de l'esclandre.

### Un Lénine de 110 mètres

On sait que la ville de Léninegrad a décidé d'élever à l'entrée de son port un monument gigantesque en l'honneur de Lénine. Ce sera un monument-phare, plus imposant que la statue de la Liberté de New-York, car, il s'agit, ici encore, selon la formule consacrée, de rattraper et de dépasser l'Amérique. La statue aura 110 m. de hauteur et devra symboliser l'idée du léninisme triomphant. Un concours international a été institué il y a quelques mois et le jury a déjà reçu 157 projets.

### Mot de la fin

— Ah ! vous avez vu jouer ce vaudeville ; il est très amusant, n'est-ce pas ?

— Oui, mais d'une invraisemblance ! Ainsi, il se passe quinze jours entre le premier et le deuxième acte et la maîtresse de maison a toujours la même bonne !



UN PORTRAIT

**Lord Beaverbrook**  
Journaliste malgré lui

Deux hommes dominent la presse britannique : lords Rothermere et lord Beaverbrook, deux hommes qu'on ne peut séparer l'un de l'autre, alors que ni leurs origines ni leurs intérêts ne s'identifient. Tandis que le premier, animateur d'un groupe important de journaux, dont le principal est le *Daily Mail*, ne songe qu'à mener à bien ses affaires, le second, adversaire passionné de Stanley Baldwin, s'emploie exclusivement à servir ses fins politiques.

Lord Rothermere est venu au journalisme pour « faire de la monnaie » comme disent les Américains (make money) ; lord Beaverbrook avait, lui, réussi l'opération au préalable. Ce n'est donc qu'accidentellement que ces deux magnats de la presse anglaise se sont rencontrés sur le même terrain, l'un y trouvant son profit matériel, l'autre y jouant son avenir politique. Par plaisanterie, les Anglais ont fondu en un seul leurs deux noms : ils disent : la presse Beavermere pour désigner les organes qui ont entrepris une massive campagne à la fois contre les traités et contre les conservateurs.

Lord Beaverbrook contrôle ou dirige effectivement le *Daily Express*, le *Sunday Express*, le *Daily Sketch*, le *Sunday Graphic*, l'*Evening Standard*, et une foule d'autres feuilles secondaires. « Son » tirage global a été évalué à huit millions d'exemplaires, ce qui lui permet d'affirmer avec humour : « Seize millions d'yeux me suivent chaque jour... C'est assez pour mener l'opinion par le bout du nez »...

Lord Beaverbrook a toujours, en effet, voulu mener l'opinion ; depuis plus de vingt ans, c'est son but avoué, et aussi son secret dessein.

Fils d'un prédicant protestant de New-Brunswick (Canada oriental), le futur magnat de la presse britannique s'appela d'abord Max Aitken. Max Aitken fut un homme extrêmement entreprenant et d'une activité débordante. Il montait des affaires de toutes formes et de toute grandeur avec une déconcertante rapidité. Sa chance était proverbiale ; il suffisait qu'on fit appel au pétulant Max pour que la firme la plus douteuse, à deux doigts de la faillite, reprît vie et connût le succès. Un chiffre traduit cette prodigieuse réussite : lorsque, en 1910, Max Aitken abandonna son Dominion natal pour la terre d'Europe, il était à la tête d'un million de livres sterling.

Le nouveau millionnaire avait alors trente ans : on dit qu'il hésita d'abord entre la philanthropie et la politique ; il opta délibérément pour la politique, sans dire si, par elle, il voulait accéder à la philanthropie. En changeant de continent, il changea d'objectif. Après avoir gagné de l'argent, il voulait gagner l'opinion de la Grande-Bretagne.

Il avait sur place à Londres un ami, comme lui lancé dans les affaires, Bonar Law, et dans la politique. L'homme d'Etat, Canadien lui aussi d'origine, flaira la bonne affaire : il prit le multimillionnaire comme secrétaire privé. Le poste d'observation était bon. Il n'était pas suffisant pour épauler une carrière. Il fallait à Max Aitken des tribunes. Qu'à cela ne tienne ; le voilà achetant à tour de bras des journaux secondaires, puis s'attaquant à de plus gros morceaux. Aucune citadelle ne résiste à la cavalerie de saint Georges et Max Aitken est un énergique centaure. En quelques années, son crédit grandit à mesure qu'il fabrique de l'opinion. Les affaires ont toujours souri à cet homme. Et le voilà sir William Maxwell Aitken, puis baron Beaverbrook, enfin, dernière et éclatante promotion, il est installé à la Chambre des lords.

L'échelle des honneurs a été si rapidement gravie par l'impatient millionnaire que d'aucuns lui prédisent alors la première place ; et d'ailleurs lord Beaverbrook y aspire. Mais, dans le parti conservateur, on ne passe pas aussi aisément au premier rang. Il faudra que le lord marque le pas. Son ambition en prend ombrage. Et c'est alors qu'il va accumuler les erreurs de tactique et les « gaffes » : croisade contre le libre-échange, fondation d'un nouveau parti, autant de machines de guerre hâtivement dressées et qui ne résistent pas à la critique serrée qu'on en fera. Lord Beaverbrook, qui jusque-là était dans le train, a manqué le coche, c'est-à-dire Downing Street. L'occasion de s'asseoir dans le fauteuil du Premier ne se représentera pas de sitôt. Pour une fois, le journalisme qui mène à tout, à condition d'en sortir, n'a pas laissé échapper un de ses maîtres. Il garde en quelque manière de rançon celui qui le considérait comme un simple tremplin — voire un marche-pied. Lord Beaverbrook a été pris à son propre piège ; il reste le maître, mais aussi le prisonnier de ses journaux ; lord Beaverbrook ou le directeur malgré lui.

L'homme n'est pas antipathique ; il est demeuré très jeune d'aspect, très actif ; on le dit plein d'enthousiasme pour les idées. C'est sans doute pourquoi il ne s'est fixé sur aucune. En fait, c'est un chercheur toujours inassouvi ; il interroge et il enquête ; il compulse et il accumule. Mais il ne va jamais jusqu'au bout d'une idée, ni d'une campagne. Lord Beaverbrook est la victime de son imagination. Il a cent projets

par jour, sur lesquels il en est une dizaine de bons ; mais les deux qu'il retient sont parmi les mauvais.

Maître d'une partie de la presse britannique, lord Beaverbrook a toujours laissé à des sous-ordres le soin de la direction technique de ses journaux ; une feuille est bonne pour lui en fonction de l'influence politique qu'elle est susceptible de lui rapporter. Pour le reste, il s'en remet à ses rédacteurs en chef. Il ne s'occupe jamais de la « cuisine » intérieure. A peine consent-il à descendre parfois à l'office, consulter une morasse et relire une épreuve.

On peut dire que lord Beaverbrook a tout demandé à la presse et qu'il ne lui a rien donné. Il n'a fait aucun effort pour améliorer la présentation de ses journaux, laissant l'initiative à ses collaborateurs, personnellement soucieux de servir ses calculs politiques. Ceux-ci ont été le plus souvent déjoués ; dans sa lutte contre M. Baldwin, il a dû s'avouer vaincu. Le coup fut si dur qu'il exprimait, il y a trois ans, son désir de tout lâcher en Angleterre, de plier bagages, et de retourner en Amérique.

Il n'a pas mis ce beau projet à exécution. Il continue à diriger la politique des journaux de Shoe Lane, alternativement francophile et Européen cent pour cent, ou champion de la révision des traités. Pour se guider, il semble ne pas avoir de boussole, mais une rose des vents. Imprudent, il s'est ainsi fourré dans des guépiers d'où il n'est pas sorti sans de sensibles piqures d'amour-propre.

A défaut de chance, il faut toutefois lui reconnaître, en matière politique, de la persévérance. Depuis deux ans, il n'a enfourché encore aucun cheval de bataille ; à peine a-t-il encore quelques « dadas » ; et tous ont débouché sur la barrière des événements.

Mais toutes ses erreurs accumulées en politique n'ont pas influé sur le développement de la presse Beaverbrook. Ce qui prouve qu'on peut très bien « faire l'opinion », mais que la faire à son profit est une autre paire de manches.

**Une combinaison économique allemande**

Bucarest, 21 juillet.

Le gouvernement roumain vient d'être saisi de propositions émanant d'un groupe allemand qui représente des industries allemandes et notamment la Farben-Industrie. Ce groupe serait disposé à acheter à la Roumanie le produit de sa récolte de blé (environ 30.000 wagons), ainsi que les 2/3 au moins de la récolte de maïs à des prix supérieurs de 10 à 15 % aux prix mondiaux.

Les conditions seraient les suivantes :  
1° L'achat de la récolte roumaine, que l'Allemagne ne jettera pas sur le marché intérieur, mais distribuera sur les marchés extérieurs, au gré des circonstances et des besoins, servira à débloquer les sommes dues aux créanciers allemands par la Roumanie et immobilisées en vertu de la loi sur les devises.  
2° Le gouvernement allemand demande à la Roumanie de s'engager à commander à l'industrie allemande une bonne partie de l'outillage industriel qui lui est nécessaire.

**La paix entre Russes et Mandchoux**

Tokio, 21 juillet.

Les arrangements conclus entre les autorités de la Russie soviétique et de l'Etat mandchou assureront désormais des relations cordiales entre les deux pays. Le commissaire des affaires étrangères mandchou à Kharbine a informé M. Slavutsky que la flotte fluviale mandchoue patrouillera sur la rivière Amour. M. Slavutsky a répondu que son gouvernement approuvait les patrouilles mandchoues sur la rivière de l'Amour. Il a proposé que les flottes fluviales des deux pays se saluent en hissant le pavillon national et en échangeant des visites de courtoisie.

**La conférence de Londres**

Londres, 22 juillet.

Dès le début de la réunion de la commission économique, hier vendredi, M. Colijn a donné lecture d'une lettre adressée à la commission par le chef de la délégation américaine, accompagnant un document concernant la trêve douanière destinée à entrer en vigueur dès que la trêve actuelle cessera de fonctionner.

Dans cette lettre, les points essentiels sont : 1° le développement du commerce international ; 2° la réduction des barrières existantes par voie d'accords bilatéraux et multilatéraux ; 3° les exceptions susceptibles d'être admises dans le fonctionnement de la clause de la nation la plus favorisée.

Le document américain sera distribué aux membres de la conférence, mais ne fera pas l'objet d'une discussion à cette session de la conférence.

Londres, 21 juillet.

Au cours de la discussion du rapport général de la commission économique, M. Laur, secrétaire de l'Union suisse des paysans, a déclaré que la Suisse réservait sa pleine autonomie en matière douanière.

Concernant la partie du rapport traitant des mesures vétérinaires, M. Laur a déclaré, au nom de son gouvernement, que la Suisse ne pourra pas renoncer à son indépendance touchant l'importation du bétail, de la viande et des produits agricoles. M. Laur a expliqué que la Suisse a débarrassé entièrement ses troupeaux de la fièvre aphteuse ; les sacrifices qu'elle a faits pour obtenir ce résultat lui donnent le droit de maintenir son indépendance dans le domaine de l'importation.

**La réglementation du travail aux Etats-Unis**

Washington, 21 juillet.

Le National Recovery Act signé par M. Roosevelt et adressé à plus de cinq millions d'industriels, patrons et employeurs de toutes sortes, avec prière de signer le contrat qui leur était soumis, consiste en une sorte de contrat qui stipule que, du 1er août au 31 décembre 1933, les industriels et patrons s'engagent à ne pas employer des personnes ayant moins de 16 ans. Une exception est faite pour les enfants de 14 à 16 ans, à condition qu'ils ne travaillent pas plus de trois heures par jour et que leur instruction se poursuive librement.

Pour les employés, le salaire minimum sera de 12 à 15 dollars par semaine, suivant l'importance des villes. Les ouvriers seront payés au minimum 14 dollars par semaine. En aucune circonstance les ouvriers ne devront travailler plus de huit heures par jour.

Pour les employés le salaire minimum sera de 12 à 15 dollars par semaine, suivant l'importance des villes. Les ouvriers seront payés au minimum 14 dollars par semaine.

Le signataire du contrat s'engage à ne pas vendre ses marchandises à des prix supérieurs à ceux pratiqués le 1er juillet, à moins que l'augmentation ne soit justifiée par de nouvelles taxes. Il lui est interdit de faire des bénéfices exagérés aux dépens des consommateurs.

**L'Espagne et les Soviets**

Madrid, 21 juillet.

On apprend de source bien informée que la reconnaissance de la Russie soviétique par le gouvernement espagnol n'est plus qu'une question de jours. Ce sera probablement un fait accompli jeudi prochain. En effet, les négociations sont terminées et on n'attend que le conseil des ministres de jeudi, que présidera M. Alcalá Zamora, pour rendre la reconnaissance officielle.

**Des avions allemands en Autriche**

Salzbourg, 22 juillet.

Hier vendredi, à 4 heures du soir, un avion de petite dimension et d'origine allemande, semble-t-il, a jeté sur Salzbourg des manifestes contenant de violentes attaques à l'adresse du gouvernement Dollfuss. L'avion a disparu ensuite dans la direction de Munich.

Un second appareil allemand a franchi la frontière autrichienne du côté de Hallein, de Pongau et de Pinzgau et a aussi jeté des manifestes.

Vienne, 22 juillet.

Le gouvernement autrichien a chargé le ministre d'Autriche à Berlin de protester auprès du gouvernement contre les nouvelles attaques contre l'Autriche faites par les manifestes lancés par des avions.

Vienne, 22 juillet.

Trois autres avions allemands ont franchi la frontière autrichienne et jeté des manifestes attaquant en termes violents le chancelier Dollfuss. Au total, cinq appareils allemands ont donc survolé le territoire autrichien. Des avions de défense de ce dernier pays ont pris leur vol en deux endroits, mais ne purent intervenir en raison des conditions atmosphériques défavorables.

La nouvelle de ce survol du territoire autrichien par des appareils allemands a été transmise au Conseil des ministres qui siègeait justement. Elle a causé une grosse sensation. De l'avis des milieux viennois autorisés, il y a là une grave violation de frontière. Le cas où la démarche autrichienne n'aboutira pas, il y aurait lieu de porter l'affaire devant la Société des nations.

**Grèves en Belgique**

La Louvière, 21 juillet.

La ville de la Louvière (Belgique) est privée ces jours de ses tramways. Aux premières heures de la matinée d'hier, vendredi, le personnel roulant s'est mis en grève. La direction a immédiatement pris des mesures et un service restreint a pu fonctionner dans le courant de la matinée.

Cette grève est causée par la diminution de 5 % des salaires. Les ouvriers du Hainaut auraient voulu que cette diminution ne s'appliquât pas à la province.

Mons, 22 juillet.

Pour la même raison de diminution des salaires, le personnel des régions de Mons et du Borinage s'est également mis en grève. Le trafic est complètement arrêté.

**La colonisation japonaise en Mandchourie**

Tchang-Tchoun, 21 juillet.

Une entente est intervenue entre les gouvernements du Japon et de Mandchourie sur l'émigration des Japonais en Mandchourie pendant ces prochaines années. Outre les 1000 émigrés japonais qui se sont établis dans la région du Soungari, 2000 autres familles japonaises pourront émigrer et pourront s'établir le long de la voie ferrée entre Khiron et Tounhoua, ainsi qu'entre Tounhoua et Kharbine.

La compagnie du chemin de fer du sud de la Mandchourie met à disposition des immigrés une somme de 3 millions de yens ; le gouvernement mandchourien donnera les terrains nécessaires.

**Les complots d'Athènes**

Athènes, 21 juillet.

La Chambre des mises en accusation a décidé la mise en liberté provisoire du colonel en retraite Zervas arrêté le 17 juillet pour menées subversives.

Athènes, 22 juillet.

Les journaux apprennent au sujet de l'affaire de l'attentat contre M. Vénizélos que le juge d'instruction a décerné un mandat d'arrêt contre deux officiers de gendarmerie, dont un officier supérieur.

**L'affaire des Américains de Majorque**

Madrid, 21 juillet.

Les cinq Américains arrêtés à Majorque ont été remis en liberté provisoire, sous caution globale de 20.000 pesetas. Ils devront se présenter tous les trois jours à l'autorité locale.

**NOUVELLES DIVERSES**

La commission administrative du parti socialiste français a fixé aux 8, 9 et 10 décembre prochain la date du prochain congrès national du parti, qui aura lieu à Paris.

Le premier-ministre hongrois, M. Gömböcs, se rendra, au commencement de la semaine prochaine, à Rome pour conférer avec M. Mussolini sur les problèmes intéressant les deux pays.

Le nombre des chômeurs allemands a diminué de 29.000, de fin juin au milieu de juillet 1933. A cette dernière date, il était de 4.828.000.

**Le pacte des quatre puissances**



La signature du pacte, à Rome.



## Les affaires d'Allemagne

### L'incendie du Reichstag

Leipzig, 21 juillet.

On annonce de source compétente ce qui suit au sujet de la procédure ouverte relativement à l'incendie du Reichstag :

L'enquête judiciaire préalable contre une partie des accusés est terminée depuis quelques jours. Le juge d'instruction du Reich a terminé l'instruction contre les autres inculpés. Le premier procureur du Reich remettra ces prochains jours les dossiers au Sénat pénal du tribunal du Reich en ce qui concerne les principaux accusés.

Le procès s'ouvrira probablement pendant la première quinzaine de septembre.

Strasbourg, 21 juillet.

M. Jægle, avocat, de Strasbourg, qui, avec plusieurs autres avocats français, s'était offert pour prendre la défense de plusieurs des inculpés dans l'affaire de l'incendie du Reichstag, vient de recevoir du président du Tribunal d'Empire de Leipzig une réponse qui constitue une fin de non recevoir. Le Tribunal de Leipzig estime que la loi allemande ne permet pas la nomination de défenseurs étrangers.

### Le nouveau droit allemand

Heidelberg, 21 juillet.

Le commissaire à la justice du Reich, M. Frank, a fait, devant les étudiants de Heidelberg, une conférence sur le droit allemand. Il a dit que la lutte menée par le chancelier Hitler doit aboutir à l'établissement d'un nouveau droit allemand. « Le moment est venu de parler sérieusement à l'étranger. Que le monde ne s'y trompe pas ! Le peuple allemand est fermement résolu à régler son avenir par ses propres forces. » Le droit civil et le droit public devront être complètement modifiés. Le nouveau code pénal sera sans doute terminé cette année.

### On est au mieux avec les Soviets

Berlin, 21 juillet.

L'agence Wolff apprend que l'industrie allemande étant à la veille de recevoir de nouvelles commandes des Soviets, un groupe de banquiers, présidé par la Deutsche und Discontobank, a mis à disposition de ces maisons industrielles un nouveau crédit de 50 millions.

### Alarmes gouvernementales ?

Berlin, 22 juillet.

Un important conseil des ministres prussiens va se tenir ce matin, samedi. Des mesures et des lois très rigoureuses seront arrêtées au cours de ce conseil qui sera présidé par M. Goering, de retour à Berlin.

Tous les préfets de police de Prusse, les présidents des instances juridiques supérieures, les dirigeants de la police secrète de l'Etat, le chef d'état-major des sections d'assaut hitlériennes, les principaux dirigeants des détachements nationaux-socialistes ont été convoqués.

M. Goering leur exposera ses projets et on s'attend à ce que les lois nouvelles soient déjà promulguées dans la journée.

Berlin, 22 juillet.

Le bureau Conti apprend, au sujet de la convocation pour samedi matin du cabinet prussien, que M. Goering a voué ces derniers mois une attention particulière à la restauration de l'Etat du point de vue de la sécurité et de la paix légales et a constaté que des mesures spéciales sont nécessaires. Il faut à tout prix assurer la protection des combattants de la révolution nationale. Par une activité accrue, en particulier celle de la police secrète d'Etat, il faut veiller à ce qu'aucun mouvement, si minime soit-il, puisse être organisé contre le nouvel Etat.

Il est probable que la peine de mort sera plus souvent prononcée en ce qui concerne les actes de sabotage.

## Le mouvement diplomatique français

### M. Besnard n'ira pas à Rome

Paris, 22 juillet.

Les ministres se sont réunis hier vendredi après midi à l'Élysée, sous la présidence de M. Lebrun.

M. Daladier a fait un exposé de la situation générale.

M. Paul-Boncour a rendu compte de l'état des affaires extérieures et a également entretenu le conseil d'un important mouvement diplomatique qui ne sera définitivement arrêté que lorsque l'agrément des gouvernements intéressés aura pu être sollicité.

M. Bonnet, ministre des finances, a soumis à la signature du président de la République le décret organisant la loterie nationale prévue par la loi de finances.

Paris, 22 juillet.

Les postes diplomatiques à pourvoir seront réservés à des pensionnaires du ministère des affaires étrangères ; par là même, le nom de M. René Besnard, sénateur, ne saurait plus être retenu pour l'ambassade de Rome.

Le choix du conseil des ministres est secret quant aux successeurs de MM. de Jouvenel et de Martel. Suivant les bruits qui circulent dans les milieux politiques, ce serait M. de Chambrun,

ambassadeur de France en Turquie, qui serait nommé à Rome, et M. Pila, ministre plénipotentiaire et chef du service des œuvres françaises à l'étranger, qui serait nommé à Tokio.

D'autre part, le gouvernement songerait à remplacer M. Manceron à la résidence générale de Tunisie par M. Peyrouton, secrétaire du gouvernement général de l'Algérie, ou par M. de Saint-Quentin, sous-directeur d'Afrique et d'Asie au ministère des affaires étrangères.

Il n'y aura plus de conseil des ministres pendant quelques semaines.

M. Daladier repart pour Vichy et le président de la République va se rendre à Mercy-le-Haut, en Meurthe-et-Moselle.

## Une loterie française

L'Echo de Paris dit que le ministre des finances saisira ses collègues d'un projet de loterie nationale, dont la formule s'inspirera de la loterie espagnole. Le montant des lots devra atteindre au moins 60 % des billets et ils seront exempts de tout impôt.

## Nouvelles religieuses

### Le nouveau séminaire d'Autun

Son Exc. Mgr Maglione, nonce apostolique, a béni lundi le nouveau grand séminaire d'Autun (Saône-et-Loire).

Le Séminaire, qu'il fallut quitter en 1906, était devenu une caserne. De cette vieille maison, avec un habile architecte, M. Guérin, Mgr Chassignon, évêque d'Autun, a su faire une maison toute jeune.

Tout était à reconstituer. Du « chaos », on a passé, en dix-huit mois, à un arrangement dont tous admirent l'ordre et la beauté. La chapelle, qui était froide, sombre, triste, grâce à ses beaux vitraux et au très pieux Sacré Cœur en bois acajou, du maître Davoine, provoque à la piété.

Ailleurs, tout a été aménagé suivant les besoins des études, les exigences de l'hygiène et même les requêtes d'un certain confort.

Mgr l'évêque d'Autun a remercié les pouvoirs civils et militaires qui ont signé des décrets libérateurs ; il a salué la mémoire du vénéré cardinal Cerretti. Il a remercié Mgr Maglione d'avoir été pour lui, en cette affaire, le plus attentif des conseillers et, auprès des autorités administratives, le plus habile des avocats ; il a exprimé enfin sa reconnaissance à la Providence — et à ses intermédiaires.

Le Saint-Père avait, dès le 28 avril 1927, remis un don de 100.000 fr. ; quatre bienfaiteurs égaient sa générosité. Mais tous les diocésains d'Autun furent admirables, spécialement les membres du clergé, qui, à eux seuls, offrirent 698.000 fr.

Dans les termes les plus touchants, Mgr Chassignon exprima donc à ses diocésains, à ses prêtres et au Souverain Pontife, ainsi qu'à son représentant en France, les sentiments de dévouement, de gratitude, d'union dans le Christ-Jésus, qui animent son âme.

Mgr Maglione, qui offrit le Saint Sacrifice dans la nouvelle chapelle et donna, l'après-midi, dans la grande cour du Séminaire, la bénédiction du Saint Sacrement, s'excusa de parler du bonheur qu'il ressentait à Autun ; mieux que personne, il comprend le culte des souvenirs et est heureux de voir la maison maternelle du clergé d'Autun rendue à son traditionnel destin.

Très entouré par le clergé et par la population, Mgr Maglione avait été salué, à son arrivée, au nom du préfet de Saône-et-Loire, par le sous-préfet d'Autun.

### L'Eglise en Espagne

Le Bulletin épiscopal de Tolède publie la première lettre pastorale de l'archevêque de Tolède, nouveau primat d'Espagne.

La pastorale rappelle aux fidèles la « gravité de l'heure présente » et surtout la situation précaire de l'Eglise. A ce sujet, le primat d'Espagne reprend les termes de l'encyclique que le Pape avait publiée au moment où la loi sur les ordres et congrégations avait été promulguée par le président de la République espagnole. Il recommande l'action catholique et l'union.

Il conclut : « Dieu ne permettra pas que son nom soit effacé dans le cœur des Espagnols, comme ses ennemis le voudraient. »

### Le doyen du clergé valaisan

On nous écrit de Sion :

Le doyen du clergé valaisan, Mgr Camille Meichtry, protonotaire apostolique et chanoine de la cathédrale de Sion, a fêté, cette semaine, le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance.

## Nouvelles financières

### Les sursauts de la Bourse de New-York

La Bourse de New-York, ferme au début de la journée d'hier vendredi, a enregistré une nouvelle et forte baisse, mais s'est légèrement raffermie en clôture, les valeurs perdant de 3 à 10 points en

Les transactions ont porté sur une masse de titres qui est la plus forte de ces dernières années et qui s'élève à environ 9,750,000,

## AVIATION

### Le tour du monde de l'aviateur Post

L'aviateur Joë Crosson a apporté à Willy Post une nouvelle hélice pour remplacer celle que celui-ci avait endommagée en atterrissant. La nouvelle hélice a été très rapidement installée sous la surveillance de Post, qui a dormi pendant six heures.

L'aviateur Post a repris son vol hier matin, à 7 h. 30. Il a atterri à Fairbanks à 10 h. 42, la visibilité étant mauvaise par suite de la pluie. Il repartira néanmoins dès qu'il aura fait le plein d'essence à destination d'Edmonton (Canada).

### Sans nouvelles d'un aviateur allemand

A la fin de l'après-midi d'hier, vendredi, on était sans nouvelles de l'aviateur allemand Wirtschaft qui a quitté Dakar (Sénégal), à bord d'une avionnette pour traverser l'Atlantique-sud.

### Le voyage de Lindbergh

Lindbergh et sa femme sont partis hier, vendredi, de Cartwright (Labrador), pour le Groënland.

Deux heures après leur départ, l'aviateur Lindbergh a dû atterrir, par suite du brouillard.

### Le triomphe de Balbo

Le général italien Balbo et ses 39 officiers sont revenus hier matin à New-York, venant de Washington. Ils se sont rendus à l'hôtel avant d'assister à la revue et à la réception prévue à l'hôtel de ville.

C'est au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste que le général Balbo et ses compagnons ont défilé en automobile dans les principales rues de New-York.

## LES SPORTS

### Le tour de France cycliste

La 21<sup>me</sup> étape du tour de France cycliste, sur 266 km., entre La Rochelle et Rennes, a été la répétition de la 20<sup>me</sup>, qui était elle-même la répétition de la 19<sup>me</sup>.

Départ à 7 h. 30, arrivée vers 16 h. 40. Entre temps des tentatives de démarrage sans succès, c'est-à-dire rien jusqu'à l'arrivée au vélodrome de Rennes, où la véritable course a commencé et a duré le temps de disputer un « sprint ». Cette course-là a été du reste aussi rapide et vive que mouvementée. Parmi les hommes qui menaient le « sprint », il y avait les deux rivaux Aerts et Guerra. On vit soudain ce dernier, qui était en bonne position, coude à coude avec Le Grevé, s'écarter et manifester avec véhémence son mécontentement. Il aurait été bousculé par Le Grevé, lequel gagnait dès lors le « sprint », suivi de Louyet, Aerts et de Guerra.

L'incident avait eu pour témoin non seulement le juge de la course, mais encore le directeur du tour lui-même, M. Desgranges ; la réclamation déposée par le coureur italien a été admise, mais le gagnant de cette affaire a été, en définitive, le rival direct de Guerra, le Belge Aerts, qui a gagné ainsi sa 6<sup>me</sup> étape et qui mène par 6 à 4 contre Guerra, lequel aura du mal à égaliser. Guerra n'en a pas moins gagné une minute qui le rapproche du maillot jaune de Speicher et surtout de l'isolé Martano, deuxième du classement général.

Classement de l'étape : 1. Aerts, 9 h. 12 m. 4 s. ; 2. Guerra ; 3. Cornez ; 4. Leducq ; 5. Le Calvez ; 6. ex-aequo, tous les coureurs, dans le même temps, sauf Bettini arrivé peu après.

Classement général : 1. Speicher, 136 h. 3 m. 14 s. ; 2. Martano, 136 h. 8 m. 22 s. ; 3. Guerra, 136 h. 9 m. 15 s. ; 4. Lemaire, 136 h. 18 m. 59 s. ; 5. Archambaud, 136 h. 24 m. 36 s. ; 6. Trueba ; 7. Level ; 8. Magne ; 9. Aerts ; 10. Stœpel ; 11. Fayolle ; 12. Geyer.

Classement général des Suisses : 13. Albert Büchi, 137 h. 5 m. 50 s. ; 19. Alfred Büchi, 137 h. 49 m. 42 s. ; 25. Alfred Bula, 138 h. 12 m. 17 s. ; 29. Blattmann, 138 h. 29 m. 5 s. ; 36. Pipoz, 139 h. 3 m. 22 s.

Classement international : 1. France ; 2. Belgique ; 3. Allemagne ; 4. Suisse ; 5. Italie.

Le coureur espagnol Vincente Trueba a été nommé « roi de la montagne ». C'est un grimpeur, et rien d'autre. Il se contente de gagner les primes promises au vainqueur des cols ; il est imbattable lorsqu'il s'agit de s'en aller vers les hautes altitudes. Mais dans la plaine, Trueba tombe dans la médiocrité, il erre à la fin de la colonne. « Trueba est le modèle du spécialiste » dit M. Desgrange. La « puce » (sa petite taille lui a valu ce surnom) a fait des merveilles dans les cols et neuf fois sur quatorze il a triomphé de ses adversaires. Qu'on en juge : 1<sup>er</sup> au Ballon d'Alsace, 3<sup>me</sup> à la Faucille, 4<sup>me</sup> aux Arravis, 1<sup>er</sup> au Galibier, 1<sup>er</sup> au Var, 4<sup>me</sup> à l'Allos, 1<sup>er</sup> au Braus, 4<sup>me</sup> au Puymaurens, 1<sup>er</sup> au Port, 2<sup>me</sup> au Portet d'Aspet, 1<sup>er</sup> au Peyresourde, à l'Aspin, au Tourmalet et à l'Aubisque.

Au classement général des grimpeurs, Trueba est naturellement bon premier, devant Magne, Martano, Level, Schepers, Rinaldi, Archambaud, Le Goff, Fayolle et Albert Büchi.

M. Henri Desgranges, directeur de l'Auto a déjà donné quelques prévisions en ce qui concerne le tour de France de 1934. La formule générale restera la même et l'on courra le tour

dans le sens choisi cette année. En ce qui concerne la question des bonifications, M. Desgranges estime qu'il faut les maintenir. Elles obligent, selon lui, le détenteur du maillot jaune à défendre son bien. Quant aux grimpeurs, qui peuvent paraître lésés, M. Desgranges estime que les primes sont une récompense suffisante.

\*\*\*

Aujourd'hui, samedi, avant-dernière étape : Rennes-Caen, 169 km., par Fougères, Martain et Vire. Arrivée à Caen vers 4 h. 40, cet après-midi.

### Les championnats du monde

La commission sportive de l'Union vélocipédique française vient de désigner comme suit les coureurs professionnels pour les divers championnats du monde de Monthléry, en août prochain :

Vitesse : Michard, Gérardin, Faucheu. Rempl. : Chapalain.

Demi-fond derrière motos : Lacquehay. Paillard. Rempl. : Grassin.

Route : Lapébie, Magne, Chocque. Rempl. : Speicher.

### Le tour de Suisse

Le premier tour de Suisse verra la participation de neuf nations. Les coureurs auront à parcourir un circuit de 1250 kilomètres et la tâche sera lourde, puisque nos grands cols suisses figureront dans l'itinéraire. La course se disputera en cinq étapes. On partira le 28 août de Zurich pour le lac de Constance et on suivra ensuite la vallée du Rhin qu'on quittera à Sargans pour monter par Landquart et Klosters à Davos, point terminus de la première étape. De Davos l'itinéraire passera par Lenzerheide, le col de l'Oberalp, la vallée de la Reuss et le lac des Quatre-Cantons vers Lucerne. La troisième journée verra les coureurs traverser l'Emmental, puis la ville fédérale. Ils monteront ensuite le Simmental et le col du Bruch pour descendre ensuite par Bulle et Châtel-Saint-Denis à Vevey et filer le long du lac Léman à Genève par Lausanne, Morges et Nyon. A Genève, les coureurs bénéficieront d'un jour de repos. Le lendemain, ils reprendront le collier pour se diriger sur Neuchâtel, en passant par Yverdon, Morges, Cossigny et Yverdon. De la capitale neuchâteloise, ils continueront sur Bienne, Soleure et Olten et, après avoir monté le Hauenstein, ils termineront l'étape à Bâle. La dernière journée, ils passeront à Brougg et Baden, pour reprendre une partie de la route du championnat de Zurich. Les coureurs passeront par Kaiserstuhl, Glatfelden, et suivront la route de Schaffhouse pour se diriger ensuite sur Steckborn, Frauenfeld et Winterthur et rentrer à Zurich, où l'arrivée est prévue l'après-midi du 2 septembre.

L'intérêt suscité par le tour de Suisse est très grand. Le secrétariat général du « Schweizerischer Radfahrer-Bund », qui fêtera cette année son 50<sup>me</sup> anniversaire, a reçu jusqu'à ce jour 132 inscriptions, dont celles de 33 Belges, 25 Italiens, 18 Français, 14 Allemands, 4 Espagnols, 2 Hollandais, 2 Luxembourgeois, 2 Autrichiens et 27 Suisses. Cependant, la participation se réduira à 60 hommes et il faudra procéder à une sélection. Les organisateurs se sont mis en relations avec les Fédérations d'Italie, de Belgique, de France et d'Allemagne pour désigner les six hommes formant l'équipe nationale de chaque pays. Ces équipes se disputeront, avec l'équipe suisse, le challenge international ; on verra ainsi à l'œuvre les équipes nationales des pays qui participent actuellement au tour de France. Un autre groupe sera formé de coureurs individuels. On peut compter ainsi sur la participation de neuf ou dix coureurs belges, français, allemands et italiens ; dix-huit à vingt coureurs suisses, un ou deux hollandais, deux autrichiens, trois espagnols et luxembourgeois.

### La coupe Davis de tennis

La première journée de la finale interzones de la coupe Davis de tennis, qui s'est jouée, hier, vendredi, au stade Roland-Garros, à Paris, a renversé tous les pronostics.

A la surprise générale, en effet, Austin (Grande-Bretagne) a battu Vines (Etats-Unis), par 6 à 1, 6 à 1 et 6 à 4, tandis que Perry (Grande-Bretagne) a vaincu Allison, par 6 à 1, 7 à 5 et 6 à 4.

A la fin de la première journée, l'équipe anglaise menait donc par deux victoires à zéro.

Vous aurez  
de beaux  
cheveux



si vous les lavez chaque semaine avec le shampooing doux Tête-Noire-Extra, bien connu. A chaque sachet est jointe une dose de « Chevélât » Tête-Noire, produit spécial qui redonne aux cheveux le brillant naturel, les fortifie et facilite la coiffure. Un essai ne coûte que 40 cts., le résultat vaut davantage!

**SHAMPOOING**  
**TÊTE-NOIRE-EXTRA**  
avec « Chevélât »



FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La tragédie d'Argent-sur-Sauldre

Voici des détails sur ce terrible malheur. Une journée d'excursion à l'étang du Puits, près d'Argent-sur-Sauldre (Cher), avait été organisée jeudi par les prêtres de la paroisse de Gien, pour récompenser les trente-cinq enfants de la maîtrise.

Un des prêtres organisateurs de l'excursion, l'abbé Proust, a fait le récit suivant :

« Nous étions partis de Gien à 6 heures du matin pour cette excursion annuelle que nous organisons pour les enfants de chœur et les petits chantres de la paroisse. Deux autres prêtres, l'abbé Buret et l'abbé Raton, étaient, avec moi, chargés de la surveillance. La matinée se passa le mieux du monde.

« Après le déjeuner, nous sommes partis à l'étang, où devait avoir lieu un concours de pêche. Une partie des enfants s'installa au bord de l'eau, tandis que les autres, plus avides de mouvement, suivirent l'abbé Buret qui leur avait proposé une promenade en bateau.

La barque était une barque-vivier, c'est-à-dire qu'elle avait un réservoir à l'avant et un autre à l'arrière où l'eau pénétrait. Trop surchargée sans doute, elle s'est enfoncée, les enfants ont eu peur, se sont portés du même côté et la firent chavirer.

« Des témoins m'ont dit que l'abbé Buret, arrachant sa soutane, avait plongé plusieurs fois avant de disparaître. »

Douze enfants et l'abbé Buret se noyèrent. Quatre enfants furent sauvés.

L'un d'eux a raconté que la barque s'est enfoncée peu à peu. Assis au bord, il a vu l'eau monter dans le vivier. Il a crié à l'abbé Buret, qui lui a répondu : cela ne fait rien ! Mais le bateau s'est penché dangereusement ; tous se sont précipités du même côté et la barque a chaviré.

Chute d'un coureur motocycliste

Hier vendredi, le coureur belge Grégoire qui s'entraînait sur le circuit de Francorchamps, près de Spa, en vue du grand prix motocycliste, a fait une chute et s'est tué.

Incendies

Hier vendredi, un violent incendie s'est déclaré dans un immeuble de la place Alegua, à Lisbonne, où se trouve un magasin de films. Par suite du manque d'eau, le feu s'est propagé rapidement, atteignant de nombreux autres immeubles. On compte quatre blessés, dont un pompier. Les dégâts sont importants.

En Argentine, un immense incendie a éclaté aux entrepôts du Rio de la Plata et menace de les détruire totalement.

Condamnation capitale

Hier vendredi, la cour d'assises du Var a condamné à mort le nommé Grandoux pour avoir assassiné, au cours d'une promenade en mer, le patron François Palma. La complice de Grandoux, Violette Mauvais, a été condamnée à vingt ans de travaux forcés.

Un mort « ressuscité » pour peu de temps

Un cas singulier vient de se produire dans la ville de Kecskemét (Hongrie). Un commis de librairie, âgé de 24 ans, qu'on était en train de porter au cimetière, est revenu subitement de sa mort apparente et, comme si de rien n'était, retourna dans la librairie et travailla jusqu'à 7 heures du soir. Il regagna son domicile, mangea de bon appétit et se coucha. Mais le matin, ses parents, lorsqu'ils voulurent le réveiller, constatèrent que cette fois il était mort pour de bon.

Une dame de 120 ans ?

A Lemberg (Galicie) est décédée Mme Antoinette Keller, la doyenne de cette ville et sans doute de toute la Pologne, car elle avait 120 ans.

Secousses terrestres en Turquie

Plusieurs secousses ont été ressenties aux environs de Denizli, en Turquie d'Asie. De nombreuses maisons se sont écroulées. On a retiré des cadavres des décombres. De nombreuses personnes ont été grièvement blessées.

SUISSE

Un cadavre

Depuis le 13 mai dernier, on était sans nouvelles d'une jeune femme de Mosnang (canton de Saint-Gall), nommée Rosa Bürger, qui, ce jour-là, était partie en compagnie d'un homme afin de traverser le Surenenpass (Uri). L'homme fut arrêté par la suite et, au cours de son interrogatoire, déclara ne rien savoir de sa compagne. Or, jeudi dernier, un touriste annonça à Engelberg qu'il avait aperçu un cadavre. Une colonne de guides se rendit aussitôt avec lui sur les lieux. Elle découvrit en effet le cadavre de Mlle Rosa Bürger, sur le versant uranais du Surenenpass.

Un aliéné calmé

Le fou qui s'était enfermé dans son grenier, à Neuwelt, près de Bâle, après avoir bombardé de tuiles les agents de police et les pompiers qui voulaient l'arrêter, s'est calmé quelque temps après et est redescendu dans son appartement, d'où il a prit le chemin de l'asile de Friedmatt.

Nouvelles de la dernière heure

La crise américaine

Chicago, 22 juillet.

(Havas.) — Les transactions sur les céréales à terme à la Bourse des grains sont suspendues. La Bourse des valeurs et celle des cotons n'ouvrira que pendant deux heures au lieu de trois.

Washington, 22 juillet.

(Havas.) — En raison de la situation critique du marché des céréales, M. Georges Beek, chef de l'office pour l'application de la loi fermière, a convoqué pour lundi à Washington une réunion des représentants des Bourses à grains de Chicago, Kansas-City, Minneapolis, Duluth et d'autres centres, ainsi que les représentants des boulangers, des minotiers et toutes les associations intéressées au commerce et au transport des céréales, afin d'adopter un code de concurrence loyale.

Duluth, 22 juillet.

(Havas.) — Les transactions à terme sur les céréales seront suspendues dès aujourd'hui dans les Bourses de Duluth et Minneapolis.

Washington, 22 juillet.

M. Thomas, sénateur de l'Oklahoma, auteur de la loi d'inflation, a répété que les Bourses de valeurs et du commerce devront être soumises à une sorte de contrôle gouvernemental, si elles ne réussissent pas à protéger le public contre les pertes causées par les spéculateurs qui jouent à la baisse.

A ces menaces d'une intervention de l'Etat dans le règlement des transactions boursières, les milieux financiers de New-York répondent que l'effondrement des marchés, mercredi et jeudi, a été dû non pas aux manœuvres des spéculateurs à la baisse, mais à l'inquiétude du public. Celui-ci constate que le gouvernement lui-même, troublé par les difficultés qu'il rencontre dans l'application de son programme de reconstitution industrielle, annonce que, si les moyens d'achat mis à la disposition des masses n'augmentent pas immédiatement dans des proportions considérables, l'industrie américaine sera menacée, dans un ou deux mois, d'une nouvelle catastrophe.

La vérité semble être que la montée sensationnelle du cours des matières premières et des valeurs, depuis deux mois, était avant tout spéculative et constituait une anticipation au moins imprudente sur l'avenir.

Tant que la spéculation agissait seulement dans le sens de la hausse, les partisans de l'inflation et des hauts prix, comme le sénateur Thomas, se sont gardés de protester, voyant, au contraire, dans l'élévation des prix, la justification de leurs doctrines. Il est difficile de savoir si l'effondrement des marchés n'aura été qu'une alerte, ou si l'opinion américaine devra constater que le chemin de l'assainissement économique national n'est ni si facile ni si agréable qu'elle se l'imaginait depuis deux mois. En tout cas, le recul brutal des produits agricoles (blé, maïs, coton) sera un dur coup pour les fermiers et les planteurs, qui avaient mis toute leur confiance dans les projets gouvernementaux.

Les milieux industriels, également très troublés, constatent qu'ils seront contraints d'augmenter les prix dans des proportions importantes, en raison de la diminution des heures de travail et de l'augmentation des salaires. D'autre part, les organisations ouvrières, enthousiasmées par les perspectives d'une amélioration immédiate de leur sort que leur a offerte le gouvernement, accusent les industriels d'essayer de saboter les accords élaborés en vertu de la loi sur la reconstitution industrielle.

Il est possible que cela entraîne d'importants conflits sociaux.

Le problème qui se pose actuellement aux Etats-Unis est de savoir comment l'augmentation énorme de la production industrielle déclenchée par l'inflation pourra être absorbée si la vague de hausse des prix, qui commence à balayer le pays, réduit à néant les effets pratiques de l'accroissement du pouvoir d'achat des masses qu'on escompte de la hausse des salaires et de la diminution du chômage.

Le gouvernement de M. Roosevelt met en jeu toutes ses ressources pour dominer cette situation.

Le concordat allemand avec le Saint-Siège

Berlin, 22 juillet.

La Germania est informée de Rome que Mgr Kaas, ancien chef du Centre catholique allemand, a assisté à la signature du concordat entre le Saint-Siège et l'Allemagne. Mgr Kaas a été reçu en audience pontificale par Pie XI, avant l'audience de M. von Papen.

La divulgation de la Germania a produit quelque sensation à Berlin.

L'honneur fait à Mgr Kaas par le Pape en l'invitant à la signature du concordat et à une audience privée est considérée comme un témoignage de reconnaissance pour les services rendus comme chef du Centre catholique et comme un dédommagement pour les déceptions de ces derniers temps.

Quant au concordat, on assure qu'il autorise l'établissement d'écoles catholiques dans tout le Reich.

D'autre part, les évêques auraient à prêter un serment de fidélité à l'Etat.

Berlin, 22 juillet.

Au sujet de la signature du concordat entre le Reich et le Saint-Siège qui s'est déroulée

jeudi après-midi au Vatican, on donne les précisions suivantes :

A la fin de la cérémonie, qui s'est déroulée dans l'appartement du cardinal-secrétaire d'Etat, le vice-chancelier a été reçu en audience par le Pape, auquel il a présenté toutes les personnes de sa suite.

Pie XI s'est particulièrement entretenu en allemand avec M. Buttman, directeur général du Département culturel au ministère de l'Intérieur.

Homme de confiance de M. Hitler, M. Buttman avait été désigné par le chancelier du Reich, il y a deux semaines, pour transporter en avion, à Rome, le point de vue du gouvernement allemand au sujet du concordat avec le Vatican. Pie XI lui a remis sa photographie avec dédicace.

On dit également que le Souverain Pontife aurait gratifié M. von Papen de la grand-croix de l'ordre de Pie IX.

M. von Papen a remis enfin au cardinal Pacelli une Madone d'un mètre de haut en porcelaine de Saxe qu'il avait transportée avec lui d'Allemagne en avion.

Mgr Kaas est intervenu également à la réception pontificale au titre, sans doute, d'ancien chef du parti du Centre comme aussi de négociateur du concordat.

Le concordat sera publié ce soir samedi.

Le congrès catholique de Vienne et le boycottage allemand

Vienne, 22 juillet.

Le secrétariat général viennois du congrès catholique, qui doit avoir lieu en septembre, à Vienne, a été avisé officiellement par le représentant du comité central du congrès à Wurzburg, M. Raps, que la chancellerie du Reich a décrété que la taxe de sortie de 1000 mares ne sera pas levée pour les Allemands qui voudraient se rendre en Autriche pour assister au congrès catholique.

En même temps, la direction générale des chemins de fer allemands a avisé la direction qu'elle ne mettrait pas de trains spéciaux en circulation à cette occasion.

Malgré le boycottage allemand, le congrès catholique aura lieu à la date prévue.

L'Allemagne rouvre les maisons de jeux

Berlin, 22 juillet.

Parmi les lois et décrets adoptés par le gouvernement dans sa dernière séance, une loi relative aux maisons de jeux décide la réouverture des salles de jeux de Baden-Baden et d'Aix-la-Chapelle, fermées depuis 1874.

Des salles de jeux pourront être ouvertes dans d'autres stations balnéaires, à condition qu'elles accusent une fréquentation d'une certaine importance.

Les considérants de la loi invoquent l'exemple de l'Italie, l'avantage de la publicité des jeux sur leur clandestinité et la nécessité de défendre les stations balnéaires allemandes contre la concurrence étrangère.

Un vent de fronde en Allemagne

Paris, 22 juillet.

Du Petit Journal : « M. Goering a décidé brusquement d'interrompre ses vacances et de rentrer à Berlin. Mécontents de la nouvelle politique sociale, les « nazis » ont provoqué en maints endroits de graves désordres. Des troubles ont eu lieu à Francfort. Des sections d'assaut ont été dissoutes pour avoir fait de la propagande socialiste. A Hambourg, des troupes d'assaut ont occupé la Maison brune. De nombreuses arrestations ont été opérées. M. Goering a décidé qu'il est indispensable de prendre des mesures énergiques pour maintenir l'ordre. »

La propagande coloniale allemande

Berlin, 22 juillet.

L'exposition consacrée aux anciennes colonies allemandes a été inaugurée hier ; à la porte se trouve cette inscription, empruntée au chancelier Hitler :

« N'oubliez jamais que le droit le plus sacré est le droit à la terre que l'on peut cultiver soi-même, et le sacrifice le plus sacré, le sang que l'on verse pour elle ! »

Des graphiques rappellent que les colonies allemandes n'avaient que quatre habitants au kilomètre carré, alors que l'Allemagne en a 139, que l'Allemagne achète annuellement pour plus de 2 milliards de mares de produits coloniaux, qu'une seule colonie allemande, l'Est africain, a une valeur de 100 milliards de mares. Des tableaux variés, des photographies, trophées de chasses et objets divers montrent la richesse des anciennes colonies allemandes. Dans une section consacrée à la maladie du sommeil, on s'efforce de prouver qu'elle avait presque disparu en 1918 et qu'elle a fait de nouveaux progrès depuis le départ de l'administration allemande.

Le voyage de Willy Post

Fairbanks (Alaska), 22 juillet.

L'aviateur Post a repris son vol à 17 h. 45, heure locale, dans la direction d'Edmonton.

La Chambre et les corporations en Italie

Rome, 22 juillet.

La liste des membres qui feront partie du conseil national des corporations d'avril 1933 à avril 1936, vient d'être publiée.

Elle comprend un grand nombre de personnalités des plus connues du monde de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, de la banque, etc. Plusieurs d'entre elles appartiennent à la Chambre des députés actuelle. Or, comme une loi récente a déclaré incompatible la fonction de député avec celle de membre du conseil national des corporations, on peut en déduire que les nouveaux élus ne feront plus partie de la nouvelle Chambre qui doit être désignée l'an prochain, à moins que le système de la représentation populaire ne soit transformé d'ici là. On sait, en effet, qu'il a été question d'un projet de fusion entre la Chambre des députés et le conseil national des corporations. De cette façon, les nouveaux élus du conseil national des corporations redeviendraient automatiquement députés.

La perte d'un hydravion italien

Athènes, 22 juillet.

Les recherches entreprises par un contre-torpilleur grec pour retrouver l'hydravion italien qui a disparu, depuis le 17 juillet, entre Phalère et Rhodes, avec un équipage de quatre hommes et deux passagères italiennes, ont été abandonnées.

Les boulangers argentins mécontents

Buenos-Ayres, 22 juillet.

(Havas.) — Les patrons boulangers ont décidé le lock-out à partir de mardi pour protester contre l'interdiction du travail de nuit.

Assassinat politique

Sofia, 22 juillet.

(Havas.) — Le député turc Hadji Galilof, du parti démocratique, a été assassiné dans un village de la Bulgarie du sud par deux individus qui ont pris la fuite.

Le temps

Paris, 22 juillet.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures :

Ciel clair un quart couvert, le matin, demi couvert, l'après-midi, devenant trois-quarts couvert par intermittences ; risque d'orages ; température stationnaire.

SUISSE

Une vacance au Conseil des Etats

Schaffhouse, 22 juillet.

M. Bolli, radical, a déposé son mandat de conseiller aux Etats, pour raison d'âge. Il a 75 ans et a fait partie du Conseil des Etats depuis 1906.

Les obsèques de l'aviateur Häfeli

Olten, 22 juillet.

L'enterrement du lieutenant Häfeli, qui s'est tué au cours d'un vol à voile, a eu lieu à Olten au milieu d'une grande assistance. On remarquait une délégation des aviateurs qui suivent le cours de vol à voile, des troupes aériennes, des universités de Zurich, Genève et Bâle. Des discours ont été prononcés au nom du Club alpin suisse. Deux escadrilles d'aviation de Dübendorf ont croisé au-dessus du cimetière.

La chaleur

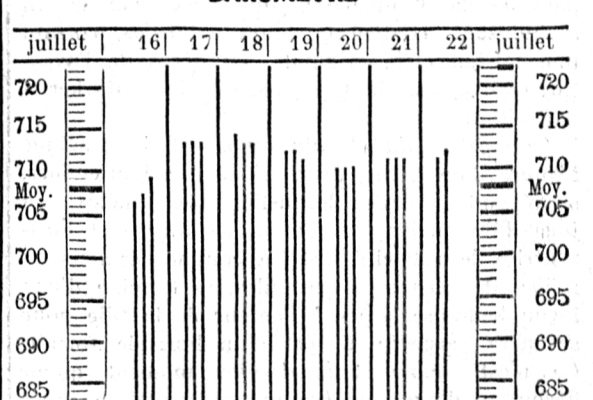
Zurich, 22 juillet.

Depuis quarante-huit heures, une chaleur estivale règne même dans la zone des Alpes. Elle sera accompagnée, ces jours prochains, d'une forte tendance aux orages.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

22 juillet

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

juillet	16	17	18	19	20	21	22	juillet
7 h. m.	13	11	13	14	17	18	18	7 h. m.
4 h. m.	17	17	18	20	22	22	23	4 h. m.
17 h. soir	16	16	18	21	22	23		17 h. soir

BRULEUR PERFECTIONNÉ OLEO CHAUFFAGE AUTOMATIQUE AU MAZOUT

OLEO Cuénod

GENÈVE ZÜRICH



# FRIBOURG

## Le congrès des corporations

Ce congrès débute ce matin par une séance de la Fédération des corporations.

Cet après-midi, se tiendront diverses séances de délégués.

A 8 h. du soir, assemblée plénière à la Grenette.

Demain matin, à 7 h., messe à l'église Saint-Michel, avec sermon de Mgr Besson.

Séances de délégués dans la matinée.

A 12 h. 1/2, banquet à l'hôtel des Corporations, puis cortège et, à 3 h., assemblée plénière au théâtre Livio. Mgr l'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg y prendra la parole.

### Doctorats ès lettres

La faculté des lettres de l'Université vient d'accorder le titre de docteur ès lettres avec la mention *summa cum laude* à deux candidats dont les examens furent particulièrement brillants, le R. Père Lothaire Schläpfer, d'Appenzell, appartenant à l'ordre des Capucins, et M. l'abbé Romain Pittet, de Mézières (Fribourg), directeur du Foyer Saint-Justin, à Fribourg.

Le premier a présenté une thèse sur l'utilisation (passablement sophistiquée) des lois attiques par Démosthènes, dans son *Discours sur la couronne*, et le second, un volumineux travail intitulé : *L'Abbaye de Hauterive au moyen âge*.

L'un et l'autre travail ont reçu la note *summa cum laude*.

### Avis important

#### concernant les changements de domicile

Le conseil communal de Fribourg invite les familles de notre ville qui déménagent ces jours à bien vouloir dès maintenant annoncer leur nouveau domicile au poste de gendarmerie de leurs quartiers respectifs.

Il est indispensable que le service de recensement soit renseigné au plus tôt. D'ores et déjà, il importe, en effet, de se rendre compte de la répartition de la population par quartiers afin, notamment, de fixer l'effectif des classes qui s'ouvriront dans le courant du mois de septembre.

Le conseil communal compte sur la bonne volonté de la population pour lui rendre plus facile une tâche tout à la fois utile et ardue.

### Dénouement fatal

On nous écrit :

A Saint-Aubin, est mort M. Louis Collaud, petit-fils de M. Rey, juge au tribunal de la Broye, qui avait été victime d'un accident de motocyclette samedi dernier à l'entrée de la ville d'Avenches, en rentrant de Berne.

Malgré l'amputation d'un pied et la transfusion du sang, ce jeune homme, âgé de 25 ans, n'a pu survivre à ses blessures.

M. Louis Collaud avait fait de très bonnes études techniques, au Locle, où son père était caporal de gendarmerie, et avait obtenu un diplôme de mécanicien-électricien de première classe. Il avait ensuite fait des stages à Zoug, à Bâle et en dernier lieu à Berne et allait sous peu entrer au service des Entreprises électriques fribourgeoises.

### Mort identifiée

Le squelette dont nous avons signalé, jeudi, la découverte, à la limite des districts de la Gruyère et de la Veveyse, aux abords de la Trême, était celui d'un nommé Alfred Genoud, de Châtel-Saint-Denis, célibataire, âgé de quarante-trois ans. Genoud, qui était bûcheron, avait disparu depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1930.

### Au cinéma

Le programme du cinéma Capitole est fort bien conçu. Après des actualités très variées, dans lesquelles on a remarqué une procession de la Fête-Dieu en Valais et l'ouverture du tour de France, il est présenté une comédie policière, dont l'action se déroule à Marseille, parmi les gars de la Cannebière, qui, avec leur accent si amusant, content quelques galéjades, corsant une intrigue très originale. Le héros de l'aventure, Olive, est le type parfait du « docker » marseillais.

Le *mystère du chemin rouge* est la tragique histoire d'un crime, avec des phases inattendues, angoissantes, dans lesquelles sont mêlés un juge d'instruction, sa femme, sa fille et l'institutrice de celle-ci. L'histoire, commencée dans un milieu de gens sans scrupules, se termine d'une façon heureuse, grâce à l'amour de la fille pour sa mère, accusée à tort d'un horrible forfait. Ce n'est qu'au tout dernier moment qu'on découvre, d'une manière providentielle, la vraie coupable.

### LES CHEVEUX ONT AUSSI BESOIN DE VACANCES

A l'heure actuelle, où ils sont soumis toute l'année à l'action du fer à friser, il faut laisser à vos cheveux le temps de se reposer. Cette trêve sera utilisée à les fortifier en les brossant 5 minutes matin et soir ; à leur donner une plus grande souplesse et à les rendre plus brillants par un « traitement » au shampoing spécial créé à cet effet : la « **POUDRE ALPHA DE LUXE** ». Achetez-en 6, vous n'en payerez que 5, et utilisez-le chaque semaine.

### Un congrès d'infirmières catholiques

On nous écrit de Lourdes :

Ces jours à lieu à Lourdes le congrès international des infirmières catholiques qui fait suite au congrès international des infirmières qui vient de se terminer à Paris et à Bruxelles. Neuf cents infirmières catholiques, de dix nations, sont groupées au pied de la Vierge pour lui demander d'éclairer leurs travaux, de les aider à résoudre certaines questions pour le plus grand bien de l'infirmière et par elle de l'humanité entière ; elles y puiseront aussi le courage nécessaire à leur belle vocation. D'importantes idées seront échangées et discutées, intéressant le développement de cette profession.

Notre école d'infirmières de Fribourg y est représentée par cinq de nos infirmières ayant à leur tête M. le chanoine Rast, nommé dernièrement par notre évêque vénéré, Mgr Besson, aumônier spécial des infirmières catholiques, et dirigées par leur dévouée présidente, M<sup>me</sup> Hertig-Lang.

Celle-ci, dans une intervention remarquée, a conseillé, pour guider l'infirmière en certaines questions délicates, la lecture des livres de M. le docteur Clément, dont on sait l'esprit profondément chrétien.

Le congrès fut ouvert le 17 juillet par Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, qui a apporté aux infirmières catholiques son appui et ses encouragements paternels. Il a désiré même les recevoir, chez lui, dans sa résidence épiscopale.

Espérons que ce congrès international des infirmières catholiques produira des fruits abondants ; le bienfait de ces groupements se fait de plus en plus sentir, ainsi que la nécessité des discussions et des rapports entre pays, rapports qui mettent en valeur la belle profession d'infirmière. A. W.

### Le nouveau commandant de place de Fribourg

M. le colonel Charles Meyer ayant prié le Conseil d'Etat de le relever des fonctions de commandant de place de Fribourg, pour raisons de santé, le Conseil d'Etat a agréé sa démission avec remerciements pour les services rendus et a nommé à sa place M. le lieutenant-colonel Albert Marro.

### Un glissement de terrain

Ces jours passés, un glissement de terrain s'est produit dans le Plassebschlund.

Sur une longueur de 600 mètres et une largeur de 400 mètres, le terrain s'est mis en mouvement.

### Le noyé de la Sarine

Le malheureux Tinguely, qui s'est noyé jeudi dans la Sarine, a été retiré de l'eau par MM. Jean Esseiva, Jacques Monney et René Wuilleret, de Fribourg.

### Les dames à la fête cantonale de gymnastique

Pour la première fois, dimanche passé, les dames gymnastes du canton ont participé à une fête cantonale. Vers 4 heures de l'après-midi, les différentes sections ont exécuté les préliminaires généraux avec accompagnement de musique. Les différents jeux donnés par les sections de dames ont été suivis avec un grand intérêt.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

**Caisse-maladie et accidents chrétienne-sociale. Section de Fribourg.** — Pendant le mois d'août, le caissier de la section de Fribourg ne recevra pas. On est prié de s'adresser à lui par écrit.

**Groupes féminins de Saint-Pierre. Section aînée.** — Dimanche, à 4 h. 1/2, dernière réunion.

**La Mutuelle.** — Ce soir samedi, à 8 h. 30, rendez-vous de tous les chanteurs devant le Baromètre, pour sérénades.

## CALENDRIER

Dimanche 23 juillet.

### SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Gravons profondément dans notre mémoire l'enseignement de saint Paul : Le salaire du péché, c'est la mort ; mais demeurer dans la grâce de Dieu, c'est posséder déjà la vie éternelle.

Lundi. 24 juillet.

VIGILE DE SAINT JACQUES, apôtre

**KÉFOL**  
contre MAUX DE TÊTE  
MIGRAINES  
NÉURALGIES  
RHUMATISMES  
DOULEURS  
La boîte de 10 Poudres 1,80  
Dans toutes les Pharmacies

### Tragique accident à Sivrizez

Un accident mortel s'est produit hier soir, vendredi, vers 6 h. 1/2, à Sivrizez. M<sup>me</sup> Mélanie Mesot, âgée de 52 ans, entendant l'avertisseur d'une automobile, voulut chasser des pigeons qui lui appartenaient et qui se trouvaient sur la route. L'automobile était pilotée par M. le docteur Fasel, de Romont.

M<sup>me</sup> Mesot traversa la chaussée à plusieurs reprises pour rattraper les pigeons, qui volaient. A un moment donné, M. le docteur Fasel la devança, mais, à cet instant précis, M<sup>me</sup> Mesot, qui courait tête baissée, vint heurter violemment de la tête le pare-boue droit de la voiture et roula sur la route. M. Fasel s'arrêta sur-le-champ et s'empressa auprès de la malheureuse, qui, le crâne fracturé et une jambe brisée, rendit presque immédiatement le dernier soupir.

L'automobiliste paraît avoir fait l'impossible pour éviter cet accident, qui est dû à l'imprudence de la victime.

### Association cantonale des Etudiants suisses

On nous écrit :

L'Association cantonale de la Société des Etudiants suisses tiendra sa réunion annuelle le mardi, 1<sup>er</sup> août, à Châtel-Saint-Denis.

Le comité espère que de nombreux membres actifs et honoraires y prendront part. Ils auront le plaisir d'entendre M. José Python, qui traitera le sujet suivant : *Quelques considérations sur le temps présent*.

Il importe plus que jamais que la jeunesse soit consciente des tâches qui l'attendent. Aussi les Etudiants suisses fribourgeois iront-ils en grand nombre à Châtel et ils seront heureux que les membres honoraires viennent renouer les liens de l'amitié et témoigner de leur attachement à la Société.

### Cours de vacances de l'Université

Notre Université organise un cours de vacances sur *Le problème de l'Etat*. La séance d'inauguration aura lieu demain soir, dimanche, à 8 h. 30, à la Grenette. Elle est publique et gratuite. Mgr Beck, président de la commission des cours de vacances, y prendra d'abord la parole ; ensuite, M. Piller, directeur de l'instruction publique.

Les amis de l'Université et les patriotes de Fribourg sont invités à assister à cette séance d'ouverture.

Il sera possible de prendre part soit au cours entier soit aux séances de leçon et de discussion de n'importe quel jour, et ceci sans avertissement préalable. Le prix de la carte d'inscription a été fixé à 10 fr. pour le cours entier, du 24 juillet au 5 août, à 5 fr. pour une seule semaine, à 1 fr. pour un seul jour. Les cartes peuvent être retirées, dès lundi, à la chancellerie de l'Université et à l'entrée de la salle 11.

Le programme de chaque jour sera publié dans les journaux aux moments opportuns. Lundi, le R. Père Marc de Munnynck, O. P., commencera sa série de leçons sur l'Etat, introduction sociologique (9 h.-10 h.). M. le professeur Lampert traitera la question de la relation de l'Eglise à l'Etat, de 10 h. à midi. L'après-midi, de 4 h. à 6 h., M. Bauhofer parlera sur le problème de politique et morale.

### Messes matinales

Des messes seront dites demain dimanche à 4 h. 1/2 à la cathédrale de Saint-Nicolas, et à 5 h. à l'église de Saint-Pierre, pour les personnes qui se proposent de partir en excursion.

## Etat civil de la ville de Fribourg

### Promesses de mariage

12 juillet. — Kæser Oscar, sellier, de Leimiswil (Berne), avec Repond Marie, de Cottens.

Stakder Jacques, boucher, de Sumiswald (Berne), avec Rotzetter Simone, de Fribourg, Tinterin et Saint-Sylvestre.

Geisinger Rodolphe, ébéniste, de nationalité wurtembergeoise, avec Soldati Lydia, de Vernate (Tessin).

Grimm Pacifique, technicien, de Hombrechtikon (Zurich), avec Muller Ida, de Ruti (Zurich).

15 juillet. — Schmid Traugott, employé de bureau, de Kallern et Sarmentorf (Argovie), avec Blanchard Alexa, de Brunisried et Tavel.

### Décès

5 juillet. — Pasquier Fernand, fils de Louis, de Maules, né en 1933, domicilié à Rueyres-Treyfayes.

Zurich Judith, gérante, de Lessoc, née en 1873, domiciliée à Romont.

6 juillet. — Meyer Léon, secrétaire, de Cerniat, né en 1875, époux de Camille, née Beuret, rue de Locarno, 5.

7 juillet. — Binz Gaspard, chauffeur, de Guin, né en 1905, Schenberg, 41.

8 juillet. — Piller Cécile, fille de Siegfried, de Fribourg, née en 1931, place du Petit-Saint-Jean, 75.

Rothen Madeleine, née Pauli, veuve de Rodolphe, de Wahlern (Berne), née en 1857, rue des Forgerons, 183.

Dévaud Adèle, tricoteuse, de Chavannes-sous-Orsonnens, née en 1861, domiciliée à Villaz-Saint-Pierre.

## SERVICES RELIGIEUX

### DIMANCHE 23 JUILLET

**Saint-Nicolas** : 4 h. 45, 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 8 h., messes basses. — 9 h., messe basse, sermon. — 10 h., grand-messe. — 11 h. 1/2, messe basse, sermon. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction.

**Saint-Jean** : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communion. — 8 h., messe des enfants, instruction. — 9 h., messe et instruction pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., office, sermon. — 8 h. du soir, complies et bénédiction.

**Saint-Maurice** : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, communion. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand. — 10 h., messe, sermon français. — 1 h. 1/2, vêpres, procession et bénédiction. — 2 h., réunion des enfants de Marie. — 7 h. 1/2, chapelet et prière du soir.

**Saint-Pierre** : 6 h., messe basse. — 7 h., messe basse. — 8 h., messe des enfants avec instruction. — 9 h., messe avec sermon allemand. — 10 h. grand-messe avec sermon. — 11 h. 1/2, messe basse et sermon. — 8 h. 1/2 du soir, complies et bénédiction.

**R. Pères Cordeliers** : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h. messe basse et sermon allemand. — 9 h., messe chantée. — 10 h. 1/2, messe basse et sermon français. — 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction.

**Notre-Dame** : 6 h. et 7 h., messes basses. — 9 h., messe basse avec sermon italien. — 10 h., grand-messe avec sermon allemand. — 8 h. du soir, chapelet en français, complies et bénédiction.

**R. Pères Capucins** : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocation. — 4 h., assemblée mensuelle des Sœurs tertiaires.

## RADIO

Dimanche, 23 juillet

Radio-Suisse romande

11 h., gramo-concert. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. 30, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 19 h. 30, radio-chronique. 19 h. 55, le tour de France. 20 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 30, *Madame a ses brevets*, pièce comique de Valabregue. 21 h. 50, dernières nouvelles. 22 h., gramo-concert.

Radio-Suisse allemande

10 h. (de Bâle), conférence catholique. 10 h. 45, œuvres de Beethoven. 12 h., chants suisses (disques). 14 h., concert par l'Orchestre Venedig, de Sissach. 21 h. 10 (de Bâle), concert d'orgue retransmis de la cathédrale de Bâle, avec le concours de Lisa Loschelder, alto, et Karl Schwaller, violon.

Radio-Suisse italienne

17 h. 30, concert par un trio champêtre. 21 h., récital de violon par Albertina Ferrari. 21 h. 30, intermezzi et sérénades, par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Munich, 16 h. 30, concert d'orchestre. Hambourg, 20 h., concert populaire. Stuttgart, 16 h. 45, concert retransmis de Wiesbaden. Vienne, 12 h. 45, concert récréatif par l'Orchestre symphonique de Vienne. 17 h., concert symphonique. Radio-Paris, 12 h., causerie du R. Père Lhande : *Pour la fête de sainte Marie-Madeleine*. 20 h., concert de musique légère. Strasbourg, 15 h. 30, concert retransmis de Vichy. 16 h. 30, tour de France, arrivée au Parc des princes. Prague, 20 h. 5, concert par la garde nationale.

Lundi, 24 juillet

Radio-Suisse romande

12 h. 40, gramo-concert. 15 h. 30, *Entretiens*, par M. Edouard Combe. 16 h., concert par le Quintette Radio-Suisse romande. 19 h., *Les femmes et les progrès des sciences médicales*, par Mlle Suzanne Engelsohn. 19 h. 30, radio-interview. 20 h., *Le tour du monde en quarante minutes*, soirée fantaisie avec le concours de M. Max Rolland, le chanteur breton Yvonnec, Ruy Blag et les Broadcasting Serenaders. 20 h. 45, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 50, dernières nouvelles. 22 h., suite du concert.

Radio-Suisse allemande

12 h. (de Bâle), musique tzigane. 17 h. 30, concert récréatif. 20 h. 15, concert de disques.

Radio-Suisse italienne

Pour des raisons techniques, la station suspend ses émissions.

Stations étrangères

Munich, 20 h., musique de chambre de Mozart. Leipzig, 21 h., concert symphonique. Vienne, 19 h. 35, concert récréatif. Radio-Paris, 21 h. 30, musique enregistrée. Strasbourg, 20 h. 45, concert retransmis de Vichy. Prague, 20 h. 20, récital de violon.

Télédiffusion du 23 au 29 juillet

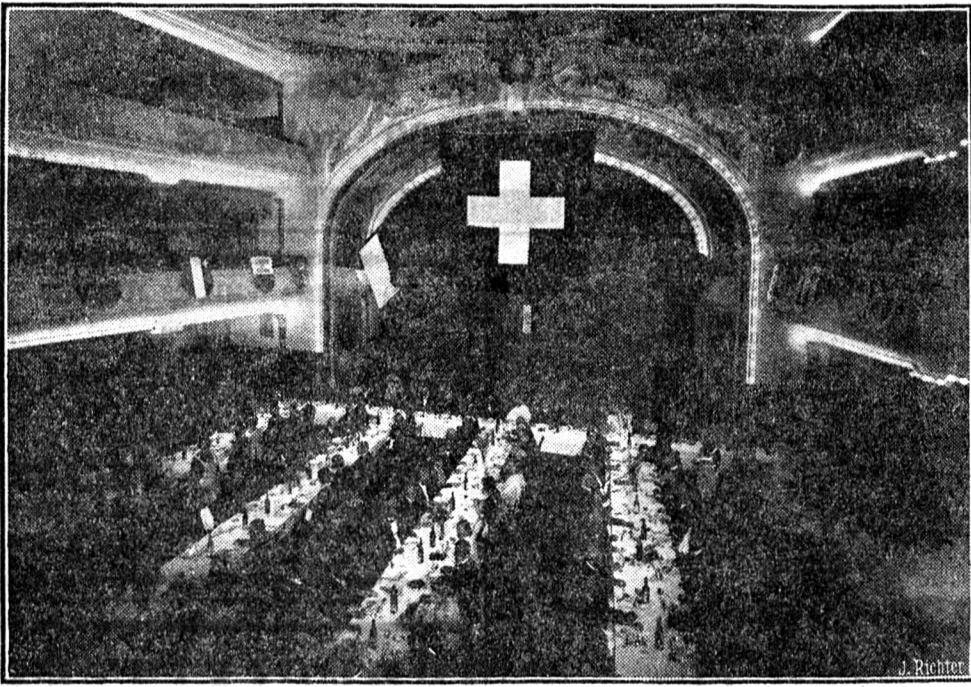
Dimanche, 23 juillet : 6 h. 16 à 8 h., Bremen, concert du port ; 14 h.-14 h. 30, Berne, concert de Sissach ; 16 h.-16 h. 30, Lugano, concert du Kursaal ; 17 h. 30-19 h., programme de Bâle ; 22 h. 30-23 h., Luagno, jazz à deux ; 23 h.-24 h., Carlsruhe, heure musicale.

## « L'ÉCHO ILLUSTRÉ »

Le numéro du 22 juillet se compose d'articles variés : *La plage*, en page de fond. — Reportage spécial sur une grande industrie nationale : la construction des camions automobiles. — Les bains de mer. — Conseils de coupe et couture dans les pages de la femme avec patrons. — Romans et humour. — Parmi les actualités : les journées suisses des sous-officiers. — Le raid des hydravions italiens. — Les sports, etc.



## NOS GRANDES SALLES



Le théâtre Livio, le soir du banquet du 6 juillet en l'honneur de M. le professeur Arcari.

### BIBLIOGRAPHIE

Abel Vaucher, *La vie d'un champion et cours de culture physique et de jiu-jitsu par Armand Cherpillod, champion du monde.* Introduction du colonel-commandant de corps Guisan. Nombreuses illustrations hors-texte. Un volume grand in-8° broché 8 fr. 75. Editions Civis, Lausanne.

Voilà un livre qui vient à son heure. Non seulement, il contient le récit de la vie d'Armand Cherpillod, notre grand champion de lutte qui s'est acquis une réputation mondiale par ses retentissantes victoires sur les hommes les plus forts de son époque, récit fort attachant, écrit sous la forme d'un beau roman, mais aussi un cours de culture physique et de jiu-jitsu.

Ces cours sont à l'usage de tout le monde, en particulier de quiconque désire jouir d'une bonne santé et connaître une méthode de lutte qui lui permettra de se défendre dans n'importe quelles circonstances.

Ils sont accompagnés de nombreuses et de très belles planches hors-texte qui, mieux que n'importe quel commentaire, expliquent aux lecteurs un certain nombre d'exercices de culture physique et de prises de lutte libre et jiu-jitsu.

Ce serait une erreur de croire que cet ouvrage ne présente de l'intérêt que pour les athlètes. Au contraire, il a été écrit de façon à rendre service à chacun. C'est de plus un excellent ouvrage de culture morale et d'optimisme, qualités dont les hommes de notre génération ont tout spécialement besoin dans la période agitée que nous vivons.

C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas hésité à dire que cet ouvrage vient à son heure. Chacun le lira avec profit, notre jeunesse en particulier pour laquelle la vie d'Armand Cherpillod est un remarquable exemple de volonté, d'endurance, de modestie et de noblesse.

Les nombreuses illustrations de ce volume sont très bien venues et sa présentation fait honneur à son imprimeur.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

117 Feuilleton de LA LIBERTÉ

## Le feu à bord

par Paul SAMY

— Il est de fait, dit le docteur Taïnturier à Mme Dorane, qu'on avait tendu autour de vous des pièges dangereux.

— Dont vous avez eu la bonté de détruire l'un des plus habiles, vous, docteur, et M. le professeur Berthier, que je vous prie de remercier de ma part.

— Enfin, dit Esnault, ma bonne madame Dorane, n'y pensez plus et vivez en paix ici jusqu'à ce que je vous conduise des hôtes charmants et, ce que j'espère, ma fille retrouvée.

— Ah ! monsieur, dit l'excellente femme, vous me la confiez et nul après vous ne l'aimera autant que moi. Ce sera la revanche de mon affection trompée et perdue !

— En attendant, fit Esnault en riant, votre séjour ici ne sera pas bien distrayant.

— Oh ! monsieur, que cela ne vous inquiète pas. J'ai beaucoup à faire pour remettre en état les jardins, la pelouse et la basse-cour. M. Carlos Botella m'avait donné carte blanche.

— M. Edouard Esnault vous la renouvelle et, entre mes voyages, je viendrai passer quelques heures ici... Je vois que le docteur lève les yeux vers la pendule... Je vais lui faire manquer l'heure de son cabinet. Partons. Moi aussi je dois rentrer pour voir au garage ce que devient ma voiture, car il me tarde de me remettre en route.

Quelques minutes après, ils roulaient vers Paris, continuant durant le trajet à s'entretenir, moins des événements qui les avaient rapprochés que de leur passé réciproque, uniforme dans le

travail du côté du médecin, tourmenté et aventureux du côté du grand colon argentin qui ne fut pas long à apprécier les qualités d'esprit et la belle nature de son jeune compagnon, pour lequel il se prenait d'une bonne amitié.

Comme l'auto s'arrêtait rue Lagrange et qu'Esnault tendait la main au docteur :

— Il est de bonne heure, fit celui-ci, et dans notre hâte à partir, vous n'avez pu prendre là-bas le café que Mme Dorane nous avait préparé. Voulez-vous me permettre de vous l'offrir chez moi ? dit-il. Ce ne sont pas les clients qui vont nous gêner, ajouta-t-il en riant...

— Je veux bien, fit simplement Esnault en le suivant et en faisant signe à Philippe de l'attendre.

Ils s'installèrent au salon où le docteur le laissa seul un instant pour donner ses ordres à son valet de chambre. Resté seul, Esnault parcourut des yeux la vaste pièce artistement ornée de tableaux et de vieux meubles de famille et dont un grand piano occupait un angle, ce même piano où, naguère, Madeleine avait indiscrètement pris sur son pupitre le titre du morceau que fredonnait alors le docteur en s'accompagnant.

Celui-ci en avait reconnu la musique et les paroles un jour qu'il traversait l'appartement de la rue Servandoni.

Il en avait gardé une douce impression. En la chantant à son tour, Madeleine ne semblait-elle pas répondre à la tendre question que posait l'amoureuse cantilène ?

Depuis, il avait dû se rendre compte qu'il s'était trompé et qu'il fallait renoncer à l'espoir que caressait son cœur.

Bientôt il allait mettre entre elle et lui la barrière des mers.

†  
Madame Mathilde Zahno-Tinguely ; M. et Mme Philippe Brulhart-Tinguely et leurs enfants : Louis, Simone et Claude font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, oncle, neveu et cousin

### Monsieur Edouard TINGUELY

décédé accidentellement, à l'âge de 33 ans. L'enterrement aura lieu lundi, 24 juillet, à 7 heures, à l'hôpital des Bourgeois. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Et. Pittet et ses enfants, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper, remercient sincèrement le conseil communal de Romanens, l'administrateur, le sous-chef de Bulle, les postiers, ainsi que toutes les personnes qui, de près et de loin, ont pris part à leur affliction.

**CAPITOLE**

Ce soir, à 20 h. 30  
Demain dimanche, matinée à 15 heures.  
Soirée 20 h. 30

Germaine Dermoz et Marcel Vibert  
dans un grand film policier

## Le CRIME du chemin rouge

†  
Monsieur et Madame Louis Collaud-Rey, à Saint-Aubin ;  
Monsieur et Madame Louis Rey, à Saint-Aubin ;  
Monsieur Lucien Collaud, à Paris ;  
Monsieur François Collaud et sa famille, à Saint-Aubin ;  
Monsieur Joseph Collaud et sa famille, à Saint-Aubin ;  
Monsieur et Madame Arthur Collaud-Rey et leurs enfants, à Saint-Aubin ;  
Madame veuve Marie Rey et ses enfants, à Saint-Aubin ;  
Mademoiselle Adeline Collaud, à Saint-Aubin ;  
Monsieur Albert Collaud-Roi et sa famille, à Saint-Aubin ;  
Monsieur et Madame Denis Dessibourg et leur famille, à Saint-Aubin ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Monsieur Louis COLLAUD

leur cher et regretté fils unique, pieusement décédé dans sa 25<sup>me</sup> année, des suites d'un accident, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu dimanche, 23 juillet, à 14 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

### Monsieur Ernest MICHEL

sera célébré à l'église de Saint-Pierre, lundi, le 24 juillet, à 8 heures.

†  
Les familles Parmentier, à Châtel, Marseille et Romont, ainsi que les familles parentes et alliés, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Madame Vve Clémentine Parmentier

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur et tante, pieusement décédée à Romont, dans sa 66<sup>me</sup> année, munie des secours de la religion. L'enterrement aura lieu à Semsales, dimanche, 23 juillet, à 3 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Le Secours mutuel fribourgeois, ci-devant Société de secours mutuels de la ville de Fribourg et campagnes fait part du décès de

### Monsieur Charles JONIN

ancien maître-coiffeur, son très dévoué secrétaire durant plus de 30 ans

**Pompes Funèbres Générales**  
**E. Fasel-Progin**  
Av. de la Gare, 27 FRIBOURG  
Téléphone jour et nuit 9.95  
**Cercueils, transports, couronnes**

**L'insecticide**  
**XEX**  
vous protégera!

Les dégâts que causent les insectes parasites sont incalculables et nombreuses sont les infections qu'ils propagent. XEX rend aujourd'hui la victoire certaine, car il a tôt fait d'anéantir les moustiques, les mouches, les guêpes, les cafards et les punaises. Et plutôt que de combattre les mites par des méthodes surannées, employez XEX pour les exterminer, ainsi que leurs œufs et leurs larves, qui seules dévorent les tissus.

Profitez de l'offre exceptionnelle ci dessous : Jusqu'au 15 août prochain, le prix d'un assortiment XEX complet - pulvérisateur et 1/8 litre d'insecticide - est fixé à Fr. 1.75 seulement, pour un seul achat.

Produit suisse! En vente chez tous les spécialistes; à défaut, s'adresser à la Fabrique de Produits Chimiques Flora Dubendorf (Zurich)

**Offre d'introduction:**  
1. pulvérisateur normal et 1/8 litre de XEX (Prix normal Fr. 2.50)  
2. pulvérisateur extra grand et 1/2 litre de XEX (Prix normal Fr. 6.-)

Fr. 1.75  
Fr. 4.50  
Fr. 6.-

N'était-ce pas le plus sûr moyen de se guérir d'un amour impossible ?

Il s'habitua si bien maintenant à cette idée que la veille, après le départ de la jeune fille, il avait pu répondre avec une ironie indifférente aux réflexions qu'Esnault lui faisait sur la beauté et la grâce de Mlle Berthier.

Cette beauté, Edouard Esnault l'admirait encore dans une des photographies qui reposaient, avec leur cadre d'or, sur un guéridon de style empire, tandis qu'il attendait le retour du docteur.

Elle était là, seule, au milieu d'autres portraits d'hommes, des amis ou des professeurs sans doute, qui semblaient lui faire un cortège d'honneur.

Esnault, tout en l'admirant, sourit à une pensée qui lui traversait pour la seconde fois l'esprit, car il en avait déjà eu la rapide perception la veille en les examinant tous deux, le docteur et elle, à la dérobée.

Comme celui-ci revenait suivi du valet de chambre qui leur servait le café, il tourna le dos au portrait et vint s'asseoir en face du docteur qui lui tendait le sucrier.

— Café et sucre, lui dit ce dernier. Vous venez d'un pays, monsieur Esnault, où ce sont des produits de choix.

— En effet, dit-il, on en prend à toute heure. Les médecins disent que cela ne vaut rien pour le cœur. Comment l'entendent-ils ? Le café ne l'atrophie pas, ajouta-t-il en riant, du moins là-bas où les Argentines m'ont fait l'effet d'en avoir trop... C'est un avis que je vous donne.

Le docteur allait répondre par une petite méchanceté qui eût trahi sa pensée intime. Il se mordit les lèvres.

Mais cette pensée ne pouvait échapper à la perspicacité de son hôte.

— A propos, fit Esnault, je reviens à notre conversation d'hier, oui, à votre désir renouvelé d'aller vous installer à Buenos-Ayres. Excusez-moi de vous poser une indiscrète question... Comment l'idée vous est-elle venue de vous expatrier ?... Je sais bien. On vous y a offert un poste. Mais, pour l'accepter aussi vite que vous semblez l'avoir fait, quel motif vous attire si loin de votre centre d'activité ?

Avant que le docteur eût répondu, et il était visible qu'il cherchait sa réponse, Esnault continua :

— Le peu que je sais de vous par mon ami, M. Rondelet, — ne rougissez pas —, vous place ici dans une situation exceptionnelle. Vous êtes jeune, vous allez atteindre l'agrégation, vous êtes apprécié et surtout protégé par de hautes influences, comme celle du professeur Berthier. Et vous allez sacrifier tout cela pour vous lancer dans l'inconnu ? Nous sommes entre hommes, on peut parler. Vous m'êtes on ne peut plus sympathique et je suis prêt à vous faire aider là-bas de tout mon pouvoir. Mais vous êtes jeune, à l'âge où l'on fait des coups de tête qui sont parfois des contre-coups du cœur, et je ne voudrais pas me faire complice d'une résolution dont vous auriez à souffrir.

(A suivre.)

Les meilleures  
**Croustes aux fruits**  
(Fraises, rhubarbe, ananas) se préparent avec les renommés 1163 N  
**Zwiebacks HILTPOLT**



# ATELIERS ET GARAGES GAUTHIER & C<sup>IE</sup>

Service jour et nuit

Dès le 25 juillet transférés : rue du Simplon et rue Locarno  
Boxes — Téléphone 8.21 — Taxis — Grand garage place pour 100 voitures

## A VENDRE FAUTE D'EMPLOI

1 automobile ESSEX, occasion  
1 automobile FALCON-KNIGHT, occasion  
conduites intérieures 4-5 places, 6 cylindres, sortant de revision, peinture en parfait état, voitures transformables en fourgonnettes pour le transport des marchandises (la transformation se fait en un tour de main); conviendrait admirablement pour boulangers, épiciers, bouchers, marchands de radio et tout autre commerce désirant voiture à double usage, soit pour le transport de personnes, soit pour le transport de marchandises.  
2 occasions exceptionnelles à enlever immédiatement. Conditions avantageuses; sur désir, facilités de paiement. — Pour tous renseignements, s'adresser à Charrière et Cie instruments de musique, à Bulle (Suisse). 2555 B

PIERRE COSTE  
Prêtre de la Mission

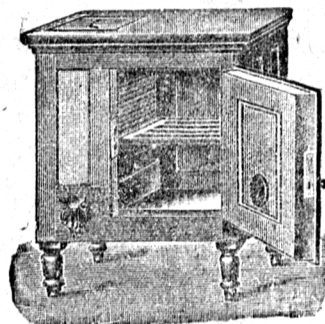
## Les Filles de la Charité

Trois siècles de charité

Prix : Fr. 2.75

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, place St-Nicolas, et avenue de Péroles, 38  
FRIBOURG



## Glacières

depuis Fr. 75.—

E. WASSMER, S. A. FRIBOURG

## Docteur E. BISE

spécialiste pour les maladies de la peau,  
cuir chevelu — voies urinaires — varices.  
NOUVEAU DOMICILE, Péroles, 9  
rez-de-chaussée  
Entrée à côté de la pharmacie

## Ville de Fribourg

Travaux en soumission

Le Conseil communal met en soumission  
a) les travaux de peinture à exécuter aux écoles du Bourg, de la Neuveville et de l'immeuble Grand'rue, 4;  
b) la fourniture et pose de sommiers en fer à la Maison de Justice et la reconstruction d'un plafond en gypse.  
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs domiciliés sur la place de Fribourg depuis 6 mois au moins et y payant les impôts.  
Les intéressés peuvent prendre connaissance du cahier des charges, des formulaires de soumission et plans au Secrétariat de l'Edilité.  
Les soumissions portant la suscription respective « Soumission pour travaux de peinture école du Bourg, Neuveville, etc. », devront être retournées, sous pli cacheté, audit bureau, jusqu'au lundi 31 juillet 1933, à 11 h. 30, heure à laquelle elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires.  
Les soumissions nous parvenant après l'heure susindiquée ne seront pas ouvertes et retournées à l'expéditeur.

Direction de l'Edilité.

## Antenne

vous donne-t-elle satisfaction ???

J'établis personnellement, pendant la saison d'été :

1. Antennes aériennes, esthétiques;
2. Antennes blindées, pour élimination des parasites locaux;
3. Parafoudres réglementaires, garantis

Savez-vous qu'avec une antenne aérienne votre poste donnera son maximum de rendement et de pureté ?

## J. Bongard-Ansermot

9, Avenue des Alpes

Téléphone 11.62.

## A VENDRE OCCASION UNIQUE

1 batteuse roulante « LANZ », tout acier, N° 200, à l'état neuf, ainsi qu'1 tracteur Hürlimann, 15-26 HP.

## Maurice Andrey

Machines agricoles

Beauregard, 8c FRIBOURG.

## Hôtel de la Gare, Léchelles

DIMANCHE 23 JUILLET

## JEU DU TONNEAU

organisé par la Société de cavalerie,  
Bonne musique

Invitation cordiale. 13381  
Le tenancier.

## Occasion unique

PLUSIEURS SALLES A MANGER,  
CHAMBRES A COUCHER, ARMOIRES,  
BUFFETS DOUBLES, LITS, TABLES  
D'OCCASION provenant d'échange (en bon état). 14-1

Livraison franco (domicile dans la maison).

## Ebénisterie de Villars,

Route de Cormanon Tél. 9.66

## DIMANCHE, 23 JUILLET Grand Concert

L'AUBERGE DE PONT-LA-VILLE

Invitation cordiale. Le tenancier  
A. Clément.

## SPÉCIALITÉS du Buffet

du 24 au 30 juillet 1933

Lundi : Le Rizotto aux Chanterelles 2.50

Mardi : Les œufs à la Russe 2.50

Mercredi : La sole frite Sauce tartare 3.-

Jeudi : Le saumon frais à la Parisienne 3.-

Vendredi : Le Brochet du pays au vin blanc 3.-

Samedi : Le 1/2 caneton à la Paysanne 4.-

Dimanche : Le petit poulet à la Piémontaise 3.-

1er étage : BAR-BUVETTE

FRIBOURG Chs. MAYER.

## Vente de domaines

Pour cause de liquidation de coopération, les frères Robert et Alfred Savoy, feu Alphonse, à Attalens, exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, au Cercle paroissial d'Attalens, le lundi 31 juillet, à 13 h., les domaines suivants :

LA CERGNE : habitation, grange, écurie, remise, et 20 poses de bon terrain, eau intarissable.

LE MONT : habitation, grange, écurie, 15 poses de bon terrain, eau intarissable.

Entrée en possession en automne, au printemps ou à convenir. 13359

Pour les conditions, s'adresser au notaire Kælin, Châtel-Saint-Denis. Pour visiter, s'adresser aux frères Savoy.

## A la Pisciculture

dimanche 23 juillet

## Grand Concert par Orchestre „La Favorite”

Consommations de choix.

Se recommande : Roschy.

## CINEMA ROYAL

Jusqu'au lundi 24 juillet inclus.

Un grand film français  
L'aventure d'un étudiant en médecine exerçant illégalement sa profession.

## Le cas du Dr Brenner

remarquablement interprété par  
JEAN MARCHAT SIMONE GENEVOIS  
MAURICE REMY  
Tél. 7.14

## Fabrique de machines agricoles

cherche

## voyageur sérieux, sobre, bon vendeur

Adresser les offres écrites, sous chiffres  
P 13289 F, à Publicitas, Fribourg.

## Jeune homme

allemand, désire trouver une place dans exploitation suisse française, pour y apprendre les méthodes de travail et la langue. Faire offres à Friedr. Reichertseder Mühl-Jägerwerk, Freimehring, Poste HAAG (Haute-Bavière).

On demande une gentille

## jeune fille

pour servir au café et aider au ménage. 13377  
S'adresser à L. Robadey, Café du Bac, Aire, Genève. Téléph. 21.534.

## Courroie

à vendre; 13 m. long, 18 cm. large, 6 mm. épaisseur, et sacs triège. Ecrire sous P 40781 F, à Publicitas, Fribourg.

## A louer

appartements 4 chambres et 6 chambres, confort moderne, bien ensoleillés. 13389  
S'adr. : L. Baudère, garage de Péroles, Fribourg.

## JEUNES FILLES

de confiance, cherchent place à la campagne. — S'occuperaient du ménage, éventuellement du café. Offres écrites sous P 40783 F, à Publicitas, Fribourg.

## Dr BRUNSCHWIG

spécialiste pour nez, gorge, oreilles

## absent

du 24 juillet au 19 août

## Fr. 3000.- A louer

QUI pourrait prêter cette somme sur grand immeuble, avec bonne garantie. S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 7402 B.

## A LOUER

Joli appartement de 1 chambre et cuisine, jardin; bas prix. S'adresser à Publicitas, Fribourg, par écrit, sous P 13388 F.

## A louer

bel appartement de 4 pièces (évent. 3 pièces), tout confort, véranda, part au jardin. Bien situé. S'adresser par écrit au bureau de L'Indépendant, 5, rue du Temple. — Tél. 2.23. 13384

## Domestique de campagne sachant traire et faucher

cherche place ou remplacement. Libre tout de suite. S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 7413 B.

## MORAT TIR DE STAND

11 et 14 août 1933

12 cibles — 300 mètres  
Concours de groupes

Dotation : Fr. 15,000.—

Demandez plan de tir à M. M. Disler, hôtel de la Couronne, Morat. 221-1

Association des tireurs du district du Lac.

## GRAND JEU DE VELOS et concours de lenteur

Dimanche 23 juillet, dès 2 h. après midi à l'hôtel du

## Mouton, à Bellaux

Bonne musique — Beaux et nombreux prix.

Invitation cordiale à tous les amis du vélo.



# NOUVEAU Fr. 5660. — ont été remis en espèces aux gagnants d'un concours précédent.

## CONCOURS !

Pour toute personne qui désire une véritable montre à ancre, garantie par la fabrique

### Le problème

Vous avez à inscrire dans les neuf cases de ce carré des nombres de 0 à 9, de façon à ce que, de gauche à droite, de haut en bas et de biais, les additions de vos nombres donnent le plus souvent possible le total de 15. Les nombres doivent être de 0 à 9, l'emploi de nombres en dehors de ces limites n'est pas admis.

**PRIX en espèces de Fr. 50.- à Fr. 380.-**  
De plus, prime gratuite à chaque participant.

### Conditions du concours

- En même temps que la solution, vous devez commander une montre selon le dessin et les conditions de paiement ci-dessous. (En cas de non-convenance, échange autorisé).
- Chaque solution reçue sera confirmée par écrit et un bon pour une prime gratuite (pendulette sculptée), sera remis à chaque participant, sans tenir compte du nombre d'additions de 15 obtenu dans sa solution.
- Comme prix en espèces, nous payons de 50 à 380 francs, sans exception (sans tirage au sort) à tout participant qui, selon les conditions données, aura obtenu le plus d'additions à 15.
- Le prix en espèces accordé est toujours le double du prix d'achat payé par le participant pour la montre commandée; donc, pour l'achat d'une montre de 25 francs, nous payons 50 fr. de prime et espèces, etc.
- La distribution des prix se fera le 30 septembre 1933. La solution juste, ainsi que le nom des gagnants seront publiés et chaque participant recevra un exemplaire.

### Fabrique d'horlogerie LOCARNO S. A., Locarno

Montres de poche et montres-bracelets, mouvement de première qualité, remontoir à ancre, véritable système à ancre,

8 à 10 ans de garantie :

Modèle N°	Prix contre remb.	A crédit	acompte	Mensualité
101 Nickel chromé avec bracelet métal	7 rubis 28.-	10.-	2 x 10.-	10.-
102 Montre argent pr Messieurs, avec cuir	15 » 36.-	13.-	2 x 13.-	13.-
103 Nickel avec savonnette, tula	15 » 29.-	11.-	2 x 11.-	11.-
Or 14 carats, avec savonnette	15 » 190.-	72.-	2 x 68.-	68.-
Véritable plaqué or, moderne gravé	15 » 75.-	28.-	2 x 27.-	27.-
105 Nickel poli ou ciselé	7 » 25.-	9.-	2 x 9.-	9.-
ou Nickel poli ou ciselé	15 » 28.-	10.-	2 x 10.-	10.-
106 Argent poli ou ciselé	15 » 36.-	13.-	2 x 13.-	13.-
107 Montre de dame plaqué-or, forme mod.	10 » 35.-	12.-	2 x 12.-	12.-
Montre de dame or, 14 carats	15 » 85.-	31.-	2 x 31.-	31.-
108 Nickel chromé	15 » 35.-	12.-	2 x 12.-	12.-
Or, 14 carats, avec cuir	15 » 75.-	28.-	2 x 27.-	27.-
109 Nickel, montre de chemin de fer	15 » 28.-	10.-	2 x 10.-	10.-
110 Nickel, très plat	15 » 39.-	15.-	2 x 14.-	14.-
Argent, très plat	15 » 46.-	17.-	2 x 16.-	16.-

Les commandes sans solution seront également exécutées avec notre plus grand soin.

**Solution**


**Bulletin de commande**

A la Fabrique d'Horlogerie LOCARNO S. A., Locarno

Je commande la montre N° \_\_\_\_\_ à Fr. \_\_\_\_\_ contre remboursement total \*) à crédit, acompte, contre remboursement \*.

Je prends part à votre concours avec la solution ci-jointe et vous prie de m'en confirmer la réception.

Signature : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\*) Biffer ce qui ne convient pas.

Ecrire lisiblement s. v. p.

L. L. 708 / 19

**ON DEMANDE**  
**Domaine**  
**A LOUER**  
10 à 30 poses.  
S'adresser à l'Agence Immobilière, A. Frossard, Fribourg. 15-50

**Terrain**  
**à bâtir**  
à vendre, au centre du village de Belfaux.  
S'adresser sous chiffres P 13354 F, à Publicitas, Fribourg.

**Prêts sans intérêts!**  
pour maisons locatives. Amortissements d'hypo. théques. Prospectus gratuits.  
**1,4 Millions** ont été répartis par la **Heimat** S. SCHAFFHOUSE

**A vendre**  
tout de suite, à Fribourg, pour cause de maladie, bonne  
**boulangerie - pâtisserie**  
S'adresser par écrit, s. chiffres P 13362 F, à Publicitas, Fribourg.

**N'oubliez pas**  
de venir à l'avenue des Alpes nous demander les conditions extraordinaires pour tout ce qui est nécessaire à votre intérieur.  
**Lino - Tapis - Meubles**  
Société Anonyme.  
Louis Blanc, administrateur. 74-9

Si vous voulez apaiser votre soif, buvez de l'eau de Romanel. Délicieuse et saine, elle est toujours la bienvenue.



**Romanel**  
La perle des eaux de table

Dépositaire : Ropraz frères, Fribourg, Schœnberg, 17.

**Rafraichissez votre literie et vos meubles**  
pendant les beaux jours

Vous trouverez à la

**Maison COMTE & Cie**  
**à Fribourg**

à prix modestes tout le matériel nécessaire, soit : erin animal et végétal, laine, plumes, duvet, couffin rayé et damassé, velours, moquette, tissus fantaisie, etc.

Atelier de réparation et de confection dans la maison.

**Appartements**  
**A LOUER**

2, 3 et 4 chambres, remis à neuf, pour le 25 juillet. On louerait aussi pour bureaux. 13373

S'adresser : H. Vollichard, horlogerie, Pont Muré, 155.

**ECOLE PROFESSIONNELLE DE LA MAISON**  
**de la Providence**  
**FRIBOURG**

Ateliers de confections, de lingerie et de repassage. Ecole ménagère et cours de cuisine. Diplômes officiels de fin d'apprentissage. — On reçoit des élèves internes et externes. — Conditions avantageuses. La rentrée a lieu le 1er octobre.

S'adresser à la Supérieure de la Maison.

**VISITEZ**

**LUNDI**  
24 juillet 1933

de  
14 à 18 heures

**Hôtel Suisse**  
**FRIBOURG**

les  
fourrures  
garanties

**SCHMID**  
**Fils**  
**Fourreurs**  
**NEUCHÂTEL**

Actuellement, transformations et réparations à prix très réduit. Conservation des fourrures avec maximum de garantie.

**Installations modernes**

**Appartement A LOUER**

plein centre, 4 ch., cuis., chambre de bains, hall. Remis à neuf. Prix modéré. 15-52

S'adr. : Agence immobilière A. Frossard, téléphone 2.60.

**Monteurs - chauffage**

très qualifiés, trouveraient emploi stable et bien rétribué. 928-2

Faire offres avec copies de certificats et références, à C. Boulaz & Cie, St. Roch, 38, Lausanne. 928-2

**CYCLISTES**

NOUS AVONS L'HONNEUR DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE QU'A PARTIR DU 25 juillet 1933, NOUS OUVRONS UN MAGASIN DE CYCLES, OU VOUS TROUVEREZ LES PLUS BEAUX VÉLOS DE FABRICATION SUISSE ET TOUS LES ACCESSOIRES ET SPÉCIALITÉS DU CYCLISME AUX MEILLEURES CONDITIONS. 13372

Cadres extra légers sur mesures pour coureurs

Réparations soignées

Se recommandent : PAUCHARD & VUICHARD.  
Entrée du Criblet — Fribourg

**A VENDRE**

beau domaine de 35 poses 1/2, en un seul mas, dont 2 poses en forêts en partie exploitables, terre de 1<sup>re</sup> qualité, bon bâtiment avec moteur électrique, batteuse, etc., eau abondante et à l'abri, fosse à purin de 50,000 litres avec vidange, beau verger en plein rapport.

Pour tous renseignements et visiter le domaine, s'adresser au propriétaire soussigné.

13341 Repond Pierre, Berliens, près Romont.

**Un box pour auto**  
**A LOUER**  
chez Stucky frères, Fribourg. 55-8

**Imprimerie St-Paul**  
Ouvrages soignés en tous genres

**AVIS très important**

Le soussigné avise son estimée clientèle que les transformations importantes qu'il a fait subir à son salon de coiffure sont terminées.

Il invite tous ses clients et le public en général à venir se rendre compte de tout le confort actuel qui contribuera à assurer un service impeccable.

**E. EGGIMANN, coiffeur**  
Place de la Gare. Vis-à-vis de l'Hôtel de Fribourg.

**CONCERT**

Invitation cordiale : 40778  
Le tenancier.

**RIDEAUX, STORES DÉCORATION**

Faites installer dans vos nouveaux appartements de construction moderne, les tringles métalliques nickelées ROLGA avec billes, les tringles à billes TASTO — bois plaqué noyer ronçoux, assorties à vos meubles, dernière création du jour. 17-16

Devis gratuits sur demande.

Tissus pour rideaux en stock et collections dernier chic à disposition.

Fabrication de stores extérieurs.

**Ameublements G. BISE, Grand'rue, tél. 3.59**

**SERTILLANGES**

**Dieu ou Rien?**  
2 volumes : Fr. 5.30

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL  
FRIBOURG

130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38

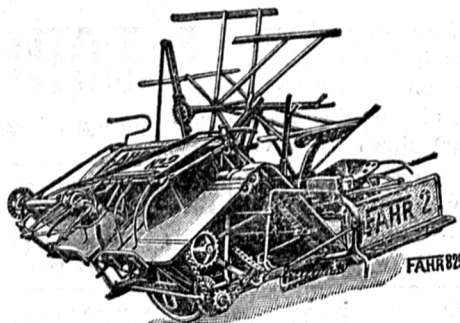


# Imbattables

comme prix et qualité  
**SONT NOS LITS**  
avec sommier, triangles, matelas liche et laine,  
duvet et cousin. Prix réclame :  
Fr. 100.— 125.— 150.— etc.  
Création **BRUGGER** Fribourg  
Pont Zähringen, 109

# „SAVERMA”

Que veut dire „SAVERMA”  
Société, Anonyme, VERmicellerie et MAiserie  
à Martigny.  
Pâtes alimentaires « Spécialités », Nouilles aux  
œufs frais. 98  
Dépositaire : Paul Corboz, à Broc. Tél. N° 44.



# Moissonneuses- lieuses

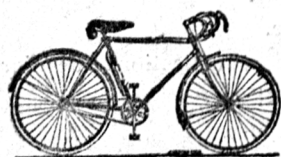
**BATTEUSES** à dents et à listes roulantes  
et fixes  
**MOULINS** à vanner de tous systèmes  
**APPAREILS A MOISSONNER** de toutes  
les marques  
**FICELLES** de chanvre et Sisal pour bot-  
teleuses  
**LIENS DE GERBES**  
**INSTALLATIONS COMPLETES POUR**  
**FERMES.** courroies  
**MOTEURS** à benzine. 91-19  
Les meilleures conditions.

Demandez offres et devis gratuits à

**Maurice ANDREY**  
MACHINES AGRICOLES  
Beauregard, 8 c, Tél. 8.01



Le goûter, c'est l'adopter.  
Fabriques de tabac réunies, S. A., Soleure.



# Vélos de grand luxe

Bicyclettes avec pneus ballon, 3 vitesses, freins  
tambour, chromées,  
**Fr. 220.-**  
Véritables bicyclettes anglaises, 3 vitesses, freins  
tambour, carter bain d'huile, chromées,  
**Fr. 250.-**

**Eichenberger Frères S. A.**  
Vis-à-vis des arcades de la gare, FRIBOURG

# Docteur Déglise NOUVEAU DOMICILE

Avenue de  
Pérolles, 11  
1<sup>er</sup> étage  
(Maison Eggimann)  
Tél. 9.43

# On demande un remplaçant fromager

du 29 juillet au 15 août.  
S'adresser à la Laiterie  
de Cottens.

# Bureau

de transports et voyages  
cherche pour le 1<sup>er</sup> août,

# Apprenti

français et allemand exigés.  
13358  
Faire offres par écrit à  
case postale 96, Fribourg.

# AVIS ET RECOMMANDATION

J'informe l'honorable public de Granges-Paccot et des environs que je me suis établie à l'auberge de Granges-Paccot comme tailleuse pour hommes.

Par un travail soigné et à des prix très favorables, j'espère mériter la confiance de mes clients.

Travail à domicile. 40771

Se recommande :

**TOSSI REGINA, Granges-Paccot.**

Dimanche, 23 juillet

à

# l'auberge de Posieux JEU DU TONNEAU

GRAND CONCERT

Invitation cordiale. Le tenancier.

# Auberge des Arbognes

DIMANCHE, 23 JUILLET

# GRAND CONCERT

donné par un groupe de la Landwehr, dès 14 h.

Invitation cordiale. 13356

Le tenancier.

# HOTELS, CAFÉS, RESTAURANTS

## GUIN : Hôtel et Pension Central

Consommations de 1<sup>er</sup> choix. Cuisine soignée.  
Belle salle pour sociétés. Jeu de quilles (Morgen-  
thaler).

A. Wicky-Zurkinden.

## AUTOCAR

Nous tenons à la disposition  
des sociétés et des écoles  
un autocar ultra-moderne  
de 30 places.

Itinéraires et devis sans engagement.

Garage des **CHARMETTES S. A.**  
Fribourg. Tél. 8.77

## BULLE : Hôtel du Saint-Michel

Nouvellement aménagé. Restauration soignée à  
toutes heures. Truites. Salé de campagne. Menu  
sur commande. Vins de choix. Salle pour socié-  
taires. — Nous acceptons des pensionnaires.

Tél. 2.51

X. Morand-Andrey.

## Montilier

au bord du lac de Morat

Passez vos vacances à l'endroit idéal qu'est l'

**Hôtel des Bains (au Lac)**

Place de bain privée  
Chambres avec eau courante

Cuisine renommée  
Spécialité de poissons  
Pension de Fr. 6.— à 7.—

En juin et septembre prix réduits

Tél. 2.62

A. Fasnacht, propriétaire.

## Hôtel de l'Ours

L. Derron, propriétaire.

Grand jardin et terrasse ombragée.  
Fritures — Salé de campagne.  
5 minutes de la plage.

DIMANCHE, LE 23 JUILLET

# Buffet de la gare de Grolley

# CONCERT

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale. 13355  
Le tenancier.

# Terrain à bâtir

surface 6000 m<sup>2</sup>.

Situation idéale. — Agents s'abstenir.

S'adresser par écrit sous chiffres P 214-F,  
à Publicitas, Fribourg.

# SOUMISSION

Le conseil communal de Corminbœuf met en  
soumission la fourniture et la pose d'un four-  
neau en mollasse à l'école des garçons de Cor-  
minbœuf. 13287

Prendre connaissance des conditions et rensei-  
gnements et déposer les soumissions auprès de  
M. Aug. Angeloz, syndic, pour le 29 juillet, à  
6 heures du soir.

DIMANCHE, 23 JUILLET

# au Café de Cormérod

Grande foire aux biscaumes

Invitation cordiale. 13376

Pierre Schmidt, le tenancier.

# Dr. Plancherel

# ABSENT

à partir du 22 juillet



# COUREURS

de bicyclettes,  
Venez admirer nos  
bicyclettes de course,  
italiennes, 3 vitesses  
Prix : Fr. 210.—

seulement

Eichenberger Frères S. A.  
vis-à-vis des Arcades  
de la gare, Fribourg

# Remède infailible!!!

Que je suis altéré! que  
je suis altéré!  
Mais, bonne vieille bran-  
che,  
Rien la soif n'éteint  
Comme un bon « DIA-  
BLERETS ».



La montre

# SANTANNO

par son noble aspect et son  
mécanisme de haute précision  
représente un souvenir tangible  
de l'Année Sainte 1933.

Demandez le prospectus illustré  
gratuit de nos montres et mon-  
tres-bracelets, prospectus hon-  
oré d'une chaude recomman-  
dation de Hauts Dignitaires  
Ecclésiastiques. Seul :

vous le fournira.  
**SANTANNO S. A., LE LOCLE III**

# Ecole de gouvernantes d'enfants

Hygiène - Couture - Etiquette - Psychologie - Anglais  
Cours de 3 mois, 6 mois, etc. Prix du cours de  
6 mois : Fr. 360.—. Placement des élèves assuré.  
Floriana, La Seulette, Béhusy, Lausanne.

# A la Pinte d'Ecuvillens

Dimanche 23 juillet

# Clôture du match aux pains de sucre

CONCOURS DE BOULEURS, 1<sup>er</sup> prix : Fr. 100.-

Invitation cordiale à tous. 13369

La Cécillienne.

# A LOUER

A la route des Alpes, ancien immeu-  
ble du Comptoir d'Escompte, bel ap-  
partement de 6 chambres, salle de  
bains, tout confort. 13371

S'adresser à **XAVIER THALMANN**,  
rue de Romont.

# DOMAINE

A vendre ou à louer 46 poses et 2 poses en  
forêts, excellent terrain, bâtiment neuf, situé à  
Chavannes-s.-Orsonnens (Glâne). Pour visiter le  
domaine, le propriétaire sera sur place le jeudi  
27 et le vendredi 28 juillet, dans l'après-midi.  
Le propriétaire : **Jos. Bonin, à Siviriez.**  
Téléphone N° 5. 13360

# Un appartement n'est beau

que si son plancher reluit. Pour obtenir  
ce résultat, on utilise le baume pour  
bois **KINESSA** qui, en un seul travail,  
teint, lave et fait briller les parquets  
vieux ou neufs. L'Association suisse des  
sociétés féminines et les plus importants  
groupements de femmes, auxquels apparti-  
ennent des centaines de milliers de  
ménages avisés ont reconnu les  
propriétés de **KINESSA** par des déclarations  
très flatteuses. Donc, pour le plancher,  
n'utilisons que



**DROGUERIE G. LAPP, FRIBOURG**

# Mises d'auberges

Mercredi 2 août 1933, dès les 14 heures, le  
conseil communal de Treyvaux exposera en  
mises publiques, pour une période de 3 ou 6 ans,  
avec entrée en jouissance le 23 février 1934, ses  
établissements publics ci-après :

- 1) Auberge de la Croix-Blanche ; 13330
- 2) Pinte communale. 13330

Par ordre : le secrétaire communal,



**Docteur MORARD**  
 spécialiste : nez, gorge, oreilles  
**ABSENT**  
 Reprendra ses consultations le 18 août  
 à son nouveau domicile  
**Rue FRIES, 11** (Boulevard de Pérolles).

**R. P. COULET**  
**LE CATHOLICISME**  
**ET LA CRISE MONDIALE**  
 Les seuls remèdes efficaces  
 Prix : Fr. 2.40  
**AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL**  
 130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38  
**FRIBOURG**

**MEUBLES**  
 Ravissante chambre à coucher  
 façon noyer ronceux  
 literie comprise Fr. 330.—  
 Chambre à coucher en bois dur  
 série réclame Fr. 450.—  
 Salle à manger, façon chêne Fr. 220.—  
 idem en bois dur Fr. 250.—  
 Vente au rabais de meubles déclassés ou  
 provenant d'échanges. 9-5 F  
**COMTE & Cie**  
**FRIBOURG**

**Pensionnat St-Vincent, Tavel (Fribourg)**

**ECOLE ALLEMANDE**  
 pour jeunes filles de langue française.  
 Branches commerciales : Sténographie, dacty-  
 graphie, comptabilité, Anglais, Musique.  
 43-2  
**ECOLE MÉNAGÈRE**  
 Prix modérés. Demandez prospectus.

**MESDAMES,**  
 Venez comparer  
 la souplesse,  
 le confort,  
 l'élégance  
 de nos poussettes SUISSES  
 un joyau de notre industrie nationale.


**Haimoz frères, Fribourg**  
 près de la gare, en face du grand hôtel.

**NOUS EMETTONS**  
**OBLIGATIONS 4% à 3 & 5 ans**  
 fermes  
 Titres nominatifs ou au porteur  
 contre paiement en espèces et en  
 conversion des obligations rem-  
 boursables.  
**WECK, AEBY & Cie,**  
 banquiers, Fribourg

**Motos et side-cars**  
**OCCASIONS**  
 L'Ecole-atelier de mécanique de Technicum  
 (Pérolles) vend quelques motos et side-cars com-  
 plètement révisés de Fr. 200.— à 1500.—.  
 La révision de ces motos, faite dans un but  
 de démonstration et d'enseignement pratique  
 offre **TOUTES GARANTIES.** 166-4

**AVIS ET RECOMMANDATION**  
 Nous avons l'avantage de porter à la connaissance de notre honorable  
 clientèle et aux automobilistes en général que, **dès le 25 juillet 1933,**  
 nous ouvrons une succursale dans le **bâtiment du Capitole, à Fribourg**  
 (entrée côté Route Neuve).  
 Nous tenons à la disposition de nos clients des boxes particuliers et  
 nous nous recommandons pour tous travaux d'entretien de voitures. La  
 succursale sera spécialement aménagée en service-station et sera en mesure  
 de donner toute satisfaction par la rapidité du service et les soins spéciaux  
 réclamés par l'honorable clientèle.  
 Nos locaux actuels seront maintenus spécialement pour les travaux de  
 réparations. 90-3

**SPICHER & Cie**  
**GARAGE DE LA GARE, FRIBOURG** Tél. 8.62  
 succursale : bâtiment du Capitole, Fribourg. Tél. 15.29.

  
**JEMALT**  
 en été

**Le Jemalt possède sur l'huile de foie de morue l'avantage de pouvoir être administré aussi en été.**

L'avis d'un médecin:  
*«En créant le Jemalt, vous avez réussi un coup de maître. L'action du produit, et j'ai pu m'en convaincre dans de nombreux cas, doit être placée au même rang que celle de l'huile de foie de morue. En plus de cela, la saveur du Jemalt est agréable au point que les enfants en sont directement enthousiasmés.»*

*J'ai expérimenté le Jemalt chez mes enfants âgés de 5 et 3 ans et observé le même effet bienfaisant de l'huile de foie de morue. Alors que celle-ci ou les émulsions provoquaient des vomissements chez mes garçons et leur enlevaient l'appétit, ils raffolent du Jemalt, aussi devons-nous mettre chaque fois la boîte en lieu sûr.*

*Je n'ai rencontré nulle part de la répulsion pour le Jemalt; les enfants en sont très friands. Je prescrirai volontiers le Jemalt et cela d'autant plus qu'à l'encontre de l'huile de foie de morue, on peut le prendre aussi en été.»*

Le Jemalt est un bienfait pour les enfants pâles, affaiblis et scrofuleux qui refusent l'huile de foie de morue. Les parents qui ne connaissent pas encore le Jemalt sont priés d'en demander un échantillon gratuit directement à la fabrique.

Le Jemalt est en vente dans toutes les pharmacies au prix de Fr. 2.75 la boîte.

**Dr. A. WANDER S. A., BERNE**  
 (A découper)  
 Dr. A. Wander S. A., Berne  
 Veuillez m'adresser un échantillon gratuit de JEMALT.  
 J'ajoute 20 cts. en timbres-poste pour les frais de port.  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Rue: \_\_\_\_\_  
 Lieu: \_\_\_\_\_ B. 2

*Sans le goût désagréable, ni la forme huileuse de l'huile de foie de morue!*

**Souliers**  
 chaussant bien, en che-  
 vrette, bruns ou noirs, ne  
 vous coûtent que  
**Fr. 8.80**



**Très en vogue**  
**souliers Charleston**  
 noir — brun — vernis  
 depuis **Fr. 9.80**



**HUG**  
 Pour la saison  
 souliers tressés, noirs et  
 blancs, bruns et blancs  
**Fr. 9.80**  
**KURTH**  
 Fribourg

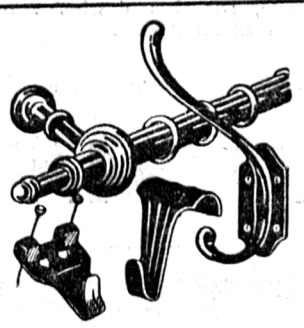


**Enchères publiques de terrain**

La Direction du 1<sup>er</sup> arrondissement des C. F. F., à Lausanne, met en vente par mises publiques la parcelle située à la sortie droite du passage sous voie de Beauregard-Ville.  
 P 13300 F  
 L'emplacement comprend l'escalier de l'ancienne gare et mesure environ 500 mètres carrés.  
 La mise aura lieu le **jeudi, 27 juillet 1933, à 15 heures,** dans une salle particulière du bâtiment de la gare, à Fribourg.  
 Les conditions des enchères et le plan de situation de la parcelle sont déposés à l'étude du notaire **Quartenoud, 51, rue de Lausanne,** où les intéressés peuvent en prendre connaissance, **dès le 19 juillet 1933.**  
 Par ordre de la Direction du 1<sup>er</sup> arrondissement des C. F. F.  
**M. Quartenoud, notaire.**

**Ecole de coiffure**  
 Apprentissage rapide et complet du métier. Succès et certificats d'aptitude garanti. Tous mes élèves trouvent des places. — **L. Pezet, professeur, rue de Cointance, 24, Genève.**

**Garnitures de rideaux**  
 Tringles de brise-bises. Crochets à chapeaux. Crochets X  
**E. Wassmer S. A.**  
**FRIBOURG.**



**QUELS SONT LES BONS MAGASINS**  
 qui s'occuperaient de la revente de  
**Charcuterie de campagne**  
 S'adresser à la charcuterie Savoy-Hirt, à Châtel-Saint-Denis. 13235

**SI VOUS DESIREZ VOUS PROCURER**  
 des meubles revêtant des qualités  
**de bienfaisance et de solidité**  
 adressez-vous à la maison  
**Rom. BRUGGER** à Fribourg  
**RUE PONT ZAEHRINGEN, 109**  
 et ayez soin de vérifier s'ils portent la  
 marque spéciale de fabrique de  
**la maison**  
**CREATION**  
 Ne pas confondre ces meubles avec  
 d'autres similaires ne revêtant pas les  
 mêmes qualités.



**A louer**  
 tout de suite ou date à convenir, **grand locaux** pouvant servir de garages, ateliers ou entrepôts, situés au centre de la ville.  
 S'adresser à **M. Staub, rue de Lausanne, 64** ou **rue des Alpes, 29,** au 1<sup>er</sup> étage.

**A LOUER**  
 un **bel appartement** de 5 chambres, cuisine, chambre de bain, cave, galetas, part à la buanderie et à l'étendage, pour le 25 juillet. 12682  
 S'adresser au **café des Postes, rue du Tir, 11, Fribourg.**

**Bandages herniaires**  
 élastiques, dern. nouveauté et à ressorts, à très bas sellerie, Payerne, 515-1 Yv prix, chez **E. GERMOND,**

**AVIS**

Les voitures ci-dessous mentionnées sont à vendre à prix exceptionnel. Elles sont toutes en parfait état garanti :

1 ANSALDO, torp. 4 cyl. 9 CV.	Fr. 1.500.—
1 ANSALDO, cond. int. 4 cyl. 9 CV.	Fr. 2.400.—
1 CITROEN, B 12, torp. 4 freins	Fr. 950.—
1 MATHIS PY, 6 CV, cabriolet, mod. 32	Fr. 2.500.—
1 WILLYS KNIGHT, 13 CV, mod. 30, peu roulé	Fr. 5.200.—
1 MOTO A. J. S. 500 cm <sup>3</sup> , mod. 32	Fr. 800.—

**GARAGE DES PLACES**  
**A. MARADAN — FRIBOURG**  
 Rue du Temple, 6 Téléphone 6.11



AU  
GRANDS MAGASINS

**KNOFF**

à FRIBOURG

TOUT POUR VOTRE  
**NOUVEL INTÉRIEUR**

**Passage**  
jute rayée, pour escaliers et corridors,  
qualité solide,  
largeur 65 cm.  
le mètre

**1.95**

**Passage**  
coco extra, nouvelles et ravissantes  
rayures  
largeur 65 cm. 95 cm.  
le mètre

**2.45 3.75**

**Milieux**  
double face, qualité irréprochable  
130/200 cm. 165/235 cm.

**15.- 19.-**

**Milieux**  
genre bouclé, superbes dessins mo-  
dernes, très avantageux  
130/200 cm. 200/300 cm.

**24.50 34.50**

**Descentes de lit**  
laine végétale, double face, nouveaux  
dessins  
50/100 cm. 60/120 cm.

**1.75 2.45**

**Linoléum  
encadré**

pour fonds de chambre,  
qualité forte  
grand. 183/230 cm. 200/250 cm. 200/300 cm.

**15.90 18.90 22.90**

**Linoléum imprimé**

avec bordures, pour passages

largeur 57 cm. 68 cm. 91 cm. 114 cm.  
le mètre **1.65 1.95 2.75 3.25**

sans bordure, pour tables et fonds de chambre.

larg. : 91 cm. 114 cm. 200 cm.  
le mètre **2.75 3.25 4.90**

**A notre rayon de lustrerie**

**Lampe portative** **1.95**  
pied bois marbé, abat-jour papier plissé,  
La lampe complète

**Lampe portative** **3.95**  
pied bois, poli ou marbré, abat-jour parchemin,  
dessins modernes. La lampe complète

**Lampe portative** **5.95**  
haut pied, bois peint, grand abat-jour parchemin  
La lampe complète

**Lampe** pour table de nuit, forme nouvelle,  
boule verre jaune, socle nickelé **7.50**  
La lampe complète

**Lampe de table** **10.85**  
métal chromé, globe mobile en verre marbré,  
superbe article la lampe complète

Voyez notre  
**GRAND ASSORTIMENT**

en **Porcelaine**

**Filet or, décorée ou blanche**

**Tapis de table**

reps soie artificielle, dessins mo-  
dernes, franges cordonnet 4 côtés,  
très bel article

grandeur : **11.50**  
135x160  
le tapis

**Jetée de divan**

nouvel article, genre tissé à la  
main, très solide, dispositions mo-  
dernes

grandeur : **18.50**  
140x275 cm.  
la jetée

**Descentes de lit** **4.75**  
imitation bouclé, bonne qualité, nouvelle série de  
beaux dessins grandeur : 60x120 cm. la pièce

**KNOFF**  
LA MAISON qui vous OFFRE LE PLUS  
GRAND CHOIX

**Brise-bise**

imitation filet, blanc ou écru, entre-  
deux et volant  
la paire

**1.75**

**Cantonnières**

imitation filet écru, garnies entre-deux  
soie artificielle, 2 tons  
la garniture  
de 3 pièces

**3.95**

**Reps flammé**

uni, soie artificielle, bel article lourd  
pour rideaux  
larg. 120 cm.  
le mètre

**2.75**

**Marquissette**

le grand article, pour confectionner  
rideaux en tous genres, blanc ou  
écru  
larg. 150 cm.  
le mètre

**1.95**

**Voile imprimé**

lavable, pour rideaux, jolis dessins  
larg. 112 cm.  
le mètre

**1.50**

**GARNITURES  
laitonnées**

comprenant : 1 tringle extensible 180 cm., 2 supports,  
2 pommes; 10 anneaux.  
la garniture complète

**1.95  
3.50**

La même tout laiton, avec pinces :